

LA FILIERE OIGNON



- **A LA UNE**

Présentation de la Filière Oignon

- **ACTUALITES**

Lutte contre les effets de la Covid-19

- **FOCUS**

A la découverte du SAFOU

SOMMAIRE

À LA UNE

Présentation de la Filière Oignon	4
Le FIRCA et la Filière Oignon	8
Interviews	10

PROJETS

Le panier roulant, une réponse à la pénibilité du ramassage des noix de karité	19
Le projet FESTINNOV, une innovation pour la reconstitution de la forêt primaire	21
Le FIRCA mène la réflexion de la pérennisation du conseil de gestion agricole	22
Le PRO2M approvisionne les marchés et ménages en légumes produits sous serre en période de COVID-19	24
L'Union européenne appuie le développement de la production maraîchère en Côte d'Ivoire	26

FOCUS

Le FIRCA et les acteurs de la Filière Safou en accord pour le développement de la culture	28
Des innovations agricoles changent la production d'igname dans le département de Kouassi-Kouassikro	31

ACTUALITES

Le ministère des ressources animales et halieutiques dégage plus de 3 milliards de fcfa pour appuyer les acteurs impactés par la pandémie	35
JNCC 2020, le FIRCA toujours présent aux rendez-vous du développement agricole	37
Démarrage de la campagne de commercialisation et d'égrenage du coton au titre de l'année 2020-2021	38

ZOOM

Le FIRCA se prononce sur la COVID-19 : interviews des directeurs (DDCEPF, DDCCAPS, DDCARA)	42
--	----

REPORTAGE PHOTO

Journées Nationales du Chocolat et du Cacao (JNCC) 2020	46
---	----

Directeur de publication :
ATSIN Yao Léon

Directeur de rédaction :
N'DIAYE Oumar

Rédacteur en chef :
ZORO-BI Michaël

Rédacteur en chef adjoint :
GAGNIE épse TRA BI Isabelle

Comité de lecture :
LORNG Jean Paul
KOUAME Joseph
TRAORE Assita
AYEMOU Edmond
YESSOH Siméon
SEY épse TAHI Viviane

Ont collaboré à ce numéro :
GONDO Emmanuel
OUYA Adolphe

NANDO Florence
KOUASSI N'DA Kouamé
TOPE Michelle

Reportage photo :
TIMI K. Serge
KAMARA Sadia

Infographie :
KRA Gnissambla Emma

Contacts :
Tél. : (225) 22 52 81 81
Email : firca@firca.ci
Web : www.firca.ci
01 BP 3726 Abidjan 01
Cocody, 2 Plateaux, 7^{ème} tranche

Dépot légal :
N° 8270 du 1^{er} Août 2007

Tirage : 2 000 exemplaires



Ces dernières années, la Côte d'Ivoire s'est résolument inscrite dans une dynamique d'égalité de sexe. Le genre est mis en avant dans la conduite des activités politiques, sociales, économiques, etc. Ainsi, la prise en compte du genre est de plus en plus remarquable dans le secteur agricole.

Pendant, de nombreux obstacles subsistent. En effet, comme dans bien des pays africains, les femmes n'ont pas accès à la terre, à la vulgarisation agricole, aux crédits agricoles, aux ressources énergétiques etc. Elles sont aussi les moins représentées parmi les exploitants agricoles, avec seulement 10% de ce secteur.

Paradoxalement, bien que les femmes ne possèdent qu'un dixième des pouvoirs de décision, elles sont responsables de près de 80% de la production alimentaire en Côte d'Ivoire. Généralement, la responsabilité de nourrir la famille leur revient ; les cultures vivrières (céréales, légumes, tubercules et autres) sont confiées aux femmes qui les cultivent sur de petites surfaces, avec peu de moyens.

Cette situation contribue à aggraver la vulnérabilité des maillons les plus faibles de la société, à sous-exploiter le capital humain disponible et par conséquent, à limiter le progrès agricole. Sachant que les femmes jouent un rôle important dans toutes les activités agricoles (production, transformation, vente, etc.) en Côte d'Ivoire et en Afrique, il est donc nécessaire que les inégalités dont elles souffrent soient résorbées. Pour ce faire, il faut mener des projets favorisant l'autonomie économique chez la femme rurale.

Cela dit, la problématique du genre dans l'agriculture ivoirienne se pose différemment d'une zone rurale à une autre, voire d'une spéculation agricole à une autre. Elle implique la prise en compte de réalités socio-culturelles, économiques et politiques différentes. Ce qui la rend à la fois complexe et sensible.

Les cultures de rente (café, cacao, cajou, coton, hévéa, palmier à huile) sont généralement l'affaire des « hommes » parce que nécessitant des investissements (physiques et financiers) plus conséquents, et générant des revenus importants. Aussi, la construction sociale en milieu rural se fonde essentiellement sur l'homme en tant que chef, garant de la morale et de l'harmonie au sein de la cellule familiale. Celui-ci bénéficie à ce titre de nombreux privilèges, les droits civils et coutumiers étant à son avantage. La conscience collective en milieu rural lui confère notamment le droit de posséder plus de terres et d'hériter plus facilement des terres familiales, en cas de décès d'un parent.

Il en va autrement et la chose est même difficilement acceptable lorsqu'il s'agit d'une femme. Les femmes sont généralement absentes, sinon très peu représentées au sein des instances où se prennent les décisions qui organisent et orientent la vie des collectivités rurales. Elles sont la plupart du temps peu ou pas consultées, même lorsqu'il s'agit de questions qui les concernent directement.

Fort de ce qui précède, le FIRCA, en sa qualité de structure de financement du développement agricole en Côte d'Ivoire, conscient de cette injustice faite aux femmes, a mis en place une Plateforme Genre Agricole (PGA), à travers son Service Genre et Environnement. La PGA regroupe différentes structures intervenant dans le secteur agricole. L'objectif est de promouvoir l'approche genre, en tant que levier de développement du secteur agricole et outil de transformation structurelle, sociale et économique.

Le FIRCA est convaincu que la résolution des problèmes liés au genre dans l'agriculture ivoirienne passe par une plus grande implication ou représentativité des femmes au sein des instances locales de prise de décision ; et aussi par une meilleure sensibilisation des communautés villageoises sur la notion de genre.

Il importe dès lors de sensibiliser, renforcer les capacités et accompagner les parties prenantes nationales en matière de genre. Il faudra également initier et/ou soutenir et les initiatives en faveur de la prise en compte du genre. Cela, en vue de garantir la construction d'un bien-être social durable en milieu rural et partant, dans toute la Côte d'Ivoire.



PRESENTATION DE LA FILIERE OIGNON

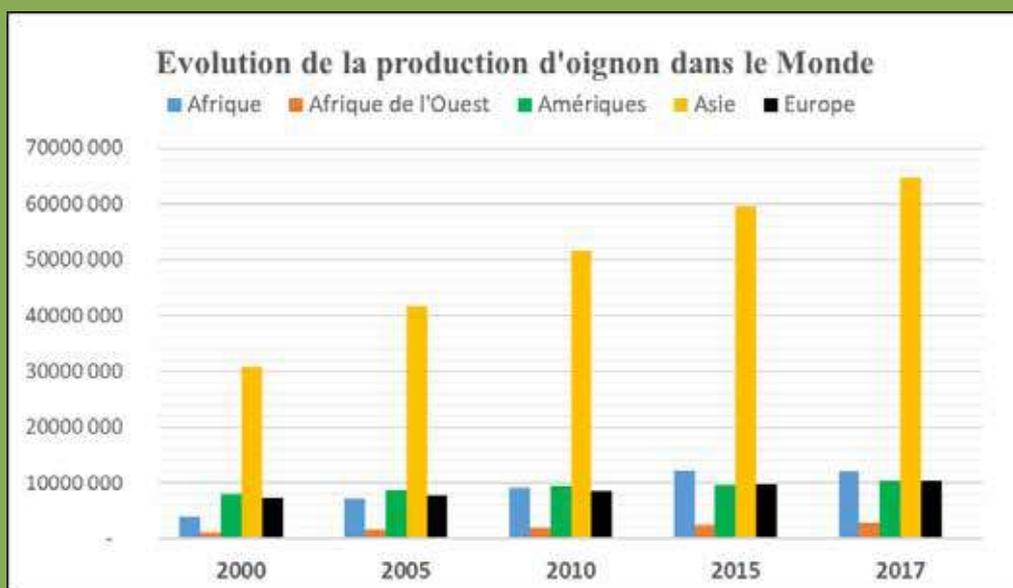
I. Bien à savoir

L'oignon (*Allium cepa* L.), est une espèce de plantes herbacées bisannuelles de la famille des *Amaryllidaceae*. Il est cultivé pour ses bulbes de saveur et d'odeur forte ou pour ses feuilles. Ce légume d'arôme le plus utilisé depuis des siècles, est originaire d'Asie.

Aujourd'hui, l'oignon est cultivé dans environ 175 pays, dans des conditions climatiques tempérées, subtropicales et tropicales. A l'échelle mondiale, les principaux pays producteurs d'oignon sont la Chine, l'Inde, les USA, le Pakistan, la Turquie, la Russie, l'Iran, le Brésil, le Mexique et l'Espagne.

Les oignons entrent dans trois catégories de couleurs : jaune, rouge et blanc. Au niveau mondial, approximativement 88 % des cultures sont consacrées à la production d'oignon jaune, avec environ 7 % d'oignon rouge et 5 % d'oignon blanc.

La production mondiale est d'environ 97,8 millions de tonnes de bulbes pour 5,2 millions ha (FAO, 2017). Selon cette source, en Afrique, ce sont 12,1 millions de tonnes qui sont produits sur une superficie de 1,11 Millions ha en 2017. 23% de cette production est fournie par l'Afrique de l'Ouest, pour une superficie de 620 471 ha.



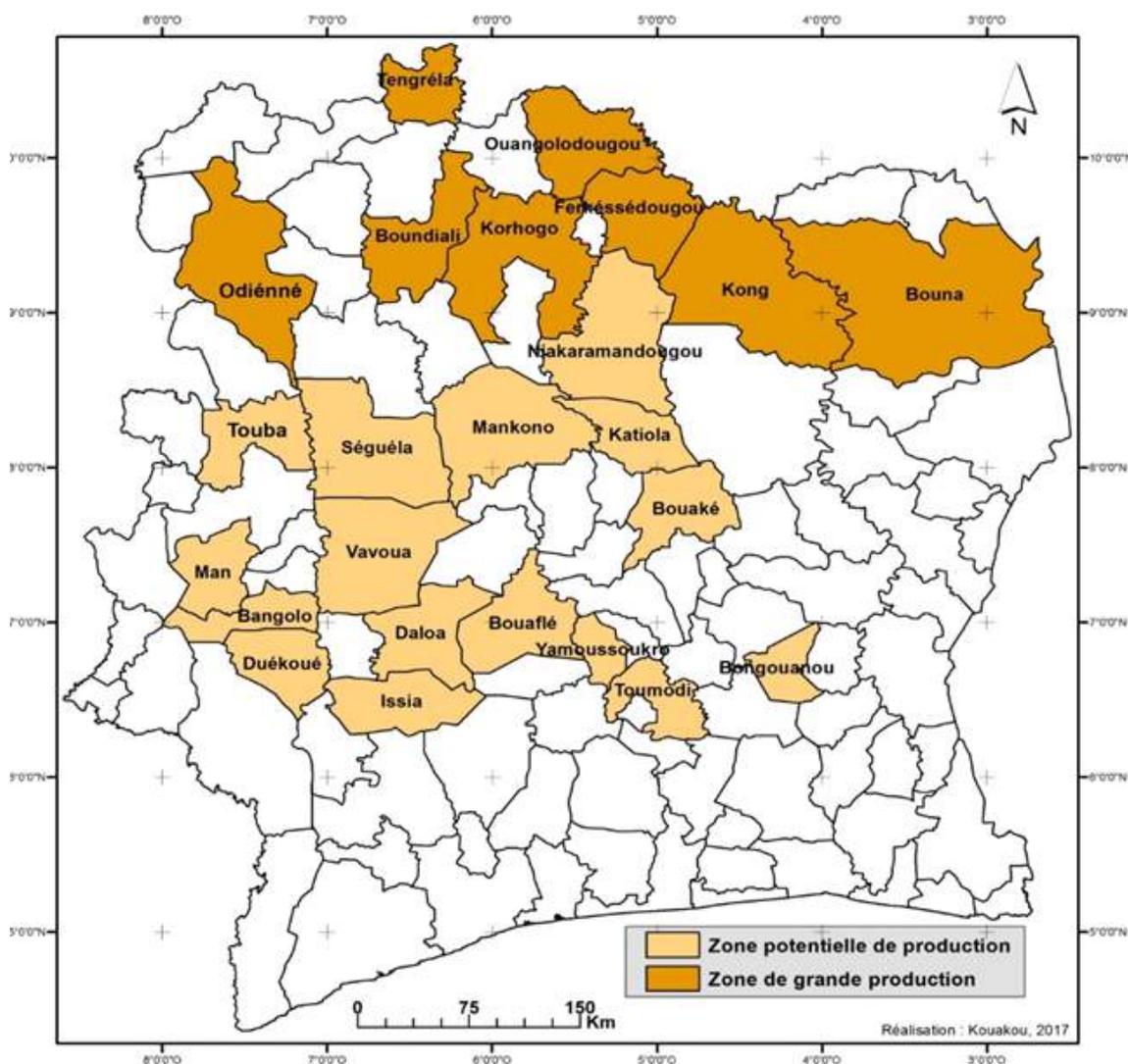
Moins de 10 % de la totalité des oignons produits sont exportés. La consommation moyenne annuelle mondiale d'oignon se chiffre à environ 6 kg par personne. Si les Américains consomment près de 16 kg/an, les Libyens l'emportent avec une consommation moyenne annuelle d'environ 30 kg/habitant. 15 à 18 % des oignons sont destinés à l'industrie de la transformation, pour utilisation dans des produits alimentaires tels que les soupes, les sauces et les condiments.

La production de l'oignon n'a pas véritablement évolué durant ces dernières années. De 7 500 tonnes en 2014 (IOCI), cette production est actuellement de 7 780 tonnes (FAO, 2017), avec une superficie récoltée de 817 ha.

La culture de l'oignon est très concentrée dans les parties nord, nord-est, nord-ouest et centre-nord (carte ci-dessous) du pays. Cependant, l'on observe des exploitations de petites tailles disséminées sur l'ensemble du territoire.

II. L'état des lieux en Côte d'Ivoire

a. La production



b. La transformation

L'oignon cultivé et/ou importé en Côte d'Ivoire, ne subit aucune transformation industrielle. Il est principalement utilisé dans l'alimentation humaine. Le bulbe tout comme les feuilles, servent à agrémenter les sauces, les grillades et autres mets.

c. La commercialisation

Si l'augmentation de la consommation d'oignon est un phénomène généralisé en Afrique de l'Ouest, la croissance des importations de ce produit a été particulièrement forte en Côte d'Ivoire, du fait de la production nationale restée jusqu'à présent très faible (la consommation moyenne de moins de 1 kg/an/habitant dans les années 1960 à plus de 3kg/an/habitant au début des années 2010). En effet, du fait des demandes sans cesse croissantes, la Côte d'Ivoire importe entre 90% et 95% de ses besoins.

La consommation d'oignon en Côte d'Ivoire s'est développée depuis longtemps sur la base de l'importation. Sur les 50 dernières années, les importations d'oignon ont connu une croissance exponentielle, avec une nette accélération depuis le début des années 2000. Cette accélération est d'autant plus forte que les statistiques de la FAO portant sur les importations terrestres d'oignon en provenance du Niger et du Burkina, sont de l'ordre de 68 000 T. Cette importation terrestre reste en dessous de celle en provenance de l'Europe et de l'Afrique du Nord soit environ 87 672 T pour une valeur monétaire de 19 238 000 USD (FAO, 2016).

Selon l'IOCI, au niveau national, sur les marchés des grandes villes, le prix de l'oignon est régulé par les marchés eux-mêmes. Le prix part de 250 francs CFA à 1.000 francs CFA, le Kilogramme. Les principales transactions ont lieu sur les marchés de gros. Il s'agit du marché de Bouaké (centre du pays), des marchés d'Attécoubé, Gbégba d'Adjamé, d'Adjamé gare et d'Adjamé Forum (centre nord d'Abidjan), et du marché de Treichville (Sud d'Abidjan). Le prix varie en fonction de la quantité d'oignons disponible sur ces marchés.

d. Les résultats de la recherche au plan national

En Côte d'Ivoire, les travaux de recherche sur l'oignon ont été réalisés dans la période 1995-1998 par Dr FONDIO Lacina du Centre National

de Recherche Agronomique (CNRA). Ces travaux ont porté sur (i) l'adaptation des variétés introduites de plusieurs variétés dont le violet de Galmi en Côte d'Ivoire et (ii) la constitution d'une collection locale d'échalote, la caractérisation des espèces, l'évaluation agronomique et les potentialités nutritives.

Depuis cette période, le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) ne semble plus avoir conduit d'activités de recherche sur la culture de l'oignon. Son rapport annuel de 2012 ne mentionne pas ce produit.

Outre le CNRA, l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a travaillé sur plusieurs projets de développement de la culture et des semences d'oignon. Ces projets ont permis l'implantation de la culture de l'oignon dans le nord de la Côte d'Ivoire, zone plus propice à la culture. Ainsi, une station de production de semences et de bulbes d'oignon a été implantée à Sinématiali (district des Savanes) et plusieurs milliers de paysans ont été formés dans les zones d'Odienné, Boundiali, Tengrela, Korhogo, Ferkessedougou notamment. La station semencière s'était alors concentrée sur la multiplication de semences d'oignon de la variété nigérienne violet de Galmi. Malheureusement, au cours de la crise politico-militaire de 2004, la station a été pratiquement détruite et tout le matériel a été emporté.



e. L'organisation de la filière

L'Interprofession de l'oignon de Côte d'Ivoire (IOCI), principal interlocuteur des acteurs de la Filière Oignon renferme trois collèges : le collège des producteurs, celui des commerçants-importateurs et le collège des semenciers. En 2018, l'IOCI a recensé 7 633 producteurs.

Après l'assemblée générale constitutive en avril 2014, l'IOCI a officiellement obtenu un décret de reconnaissance, le 30 novembre 2016. Avant cette date, il n'y avait aucune autre structure qui gérait la Filière Oignon en Côte d'Ivoire.

En terme de mobilisation de ressources, il faut noter que la loi qui crée les interprofessions, contient le mécanisme de financement. A ce jour, l'IOCI est en attente de la signature d'un autre décret pour la mise en place des cotisations des acteurs de la filière. Pour l'instant, l'interprofession fonctionne sur fonds propres des administrateurs et grâce aux appuis financiers du FIRCA.





LE FIRCA ET LA FILIÈRE OIGNON

Le Fond Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) ne gère, à l'heure actuelle, pas de cotisation professionnelle en provenance de la Filière Oignon. Les cotisations destinées à être gérées et attribuées par le FIRCA proviendraient principalement de prélèvements aux guichets d'exportations et d'importations des ports d'Abidjan et San

Pedro. Si l'importance des importations d'oignon par les ports offre l'opportunité d'instaurer un tel prélèvement pour financer la recherche et le conseil agricoles dans la filière, l'absence d'une interprofession oignon agréée a empêché jusqu'à présent, la mise en place d'un tel mécanisme.

En effet, pour pallier aux difficultés de la Filière Oignon, les acteurs de ladite filière ont exprimé depuis juin 2012, la volonté d'intégrer le FIRCA et de faire partie des filières cotisantes. Sur cette base, une convention a été signée en avril 2013 entre le Comité Ad' Hoc mis en place et le FIRCA, pour un appui institutionnel, juridique et financier, afin d'aboutir à une interprofession et démarrer les cotisations professionnelles pour le développement de la filière.

Ainsi, de 2013 à 2019, plusieurs actions ont été initiées en faveur de l'IOCI, afin de la rendre professionnelle et de lui permettre de devenir une filière cotisante. Il s'agit de :

- L'organisation d'un atelier de planification des activités de la Filière Oignon
- L'appui en équipement informatique et communication du Secrétariat Exécutif de l'Interprofession OIGNON
- L'assistance juridique et la facilitation des Assemblées Générales constitutives de l'Interprofession OIGNON
- La formation du Comité Ad' Hoc au plaidoyer et à la négociation
- L'élaboration du plan de développement de la filière (2014-2015)
- L'appui à l'organisation des Assemblées Générales (Pré AG et AGC)
- La réalisation de l'étude de faisabilité pour la mobilisation des cotisations professionnelles de la Filière Oignon au profit du FIRCA
- L'organisation de l'atelier de restitution de l'étude pour la mobilisation des cotisations professionnelles de la Filière Oignon
- L'organisation de la réunion de concertation des acteurs de la Filière Oignon en vue du démarrage effectif de la cotisation professionnelle au FIRCA
- L'appui au fonctionnement et au développement des activités de l'interprofession oignon de Côte d'Ivoire
- L'appui à l'élaboration du Plan stratégique de développement (2021-2025)

Différentes actions, ont permis à l'interprofession oignon de Côte-d'Ivoire (IOCI) d'obtenir sa reconnaissance officielle à travers le décret N°2016-1018 du 30 novembre 2016.

Passée l'étape de la reconnaissance, le cap a été conjointement mis par le FIRCA et l'IOCI sur le processus devant aboutir au démarrage effectif de la cotisation professionnelle.

A cet effet, une réunion de concertation des commerçants et importateurs d'oignon a été organisée le 10 février 2017. Cette rencontre a permis aux commerçants et importateurs d'oignons de réaffirmer leur engagement à cotiser au FIRCA. C'est dans cette dynamique que le FIRCA, outil de financement au service des filières agricoles, a organisé une réunion de concertation avec les acteurs de la Filière Oignon, en présence des ministères techniques impliqués, le 21 mars 2017 dans ses locaux.

Des décisions concluantes issues de cette rencontre, est né le projet de décret portant institution d'une cotisation professionnelle sur l'oignon au profit du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), pour la période quadriennale 2018-2021.

Ce projet de décret a été soumis au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). Son introduction en Conseil des Ministres et sa validation devraient ouvrir une nouvelle ère à la Filière Oignon en Côte d'Ivoire.

PERSPECTIVE

Le FIRCA accompagnera au cours de l'année 2021, l'Interprofession Oignon pour son fonctionnement, pour la mise en place d'un réseau de paysans multiplicateurs de semences de variétés pluviales et pour l'installation de 2 comptoirs aux frontières nord, afin de convoier les camions en provenance des pays de l'interland.

« LA CULTURE DE L'OIGNON CRÉE DE LA RICHESSE »

Directeur Exécutif de l'Interprofession Oignon de Côte d'Ivoire, Monsieur KOFFI Komenan Geoffroy, nous présente cette filière, et invite la population à s'investir dans cette culture pourvoyeuse de devises, qui se pratique sur des parcelles de jachère et contribue à la préservation de l'environnement.



1- Comment est organisée votre Interprofession...

Notre Interprofession est une organisation professionnelle agricole qui a naturellement pour culture l'oignon. Elle regroupe tous les acteurs de la filière à travers trois (03) collègues : Producteurs, Commerçants-Importateurs, Semencier et vendeurs d'intrants.

2- Quelles sont les variétés d'oignon qui sont produites en Côte d'Ivoire ? Et dans quelles zones du pays le sont-elles ?

Il existe plusieurs variétés d'oignons mais les plus utilisées sont : les oignons bruns, les oignons rouges, les ciboules, les échalotes, les oignons doux, les oignons blancs, les oignons jaunes. Cela dit, l'oignon rouge-violacé de type Galmi est le plus cultivé en Côte d'Ivoire parce qu'il est le plus prisé par les consommateurs. Son goût, sa texture et certaines propriétés spécifiques font de cette variété la plus appréciée en Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne les grandes zones de production, il faut dire que ce sont les régions du

nord de la Côte d'Ivoire qui sont les zones traditionnelles de production. Mais aujourd'hui, les zones forestières, notamment les départements de Zuénoula, Oumé, Yamoussoukro, Toumodi, Bangolo et Man, sont entrés dans la production d'oignon bulbe.

3- M. KOFFI, existe-t-il un itinéraire technique pour la culture de l'oignon ? Si oui, comment cela a-t-il été possible ?

Il existe un itinéraire technique pour la culture de l'oignon rédigé par l'Interprofession Oignon de Côte d'Ivoire, avec le financement d'un projet de la Coopération Allemande (PROFIAB). La rédaction de cet itinéraire technique a vu la participation de plusieurs partenaires techniques et financiers. Nous sommes en parfaite relation avec le FIRCA et l'ANADER à cet effet.

4- Pouvez-vous faire une estimation du coût de création d'une plantation d'oignon ?

Les investissements pour la création d'une plantation d'oignon dépendent essentiellement de plusieurs facteurs, pour en déterminer le coût. La taille de la plantation, le système d'irrigation et le coût de la main d'œuvre dans la zone, sont des facteurs qui influencent beaucoup l'estimation. Mais globalement, sans la main d'œuvre on peut estimer ce coût à environ un (1) million de francs CFA d'investissement pour 1 hectare (ha), avec un rendement de 30 tonnes à l'hectare.

5- Quel est le circuit de commercialisation de l'oignon et comment est-il conservé pour l'exportation ?

Pour ce qui concerne l'oignon local, les marchés immédiats restent les zones de production. Etant donné que la production n'est pas abondante pour l'instant, les marchés du village, de la sous-préfecture ou du département absorbent en général l'ensemble des

productions. Pour ce qui concerne l'oignon importé, il part des grossistes-importateurs vers les demi-grossistes jusqu'aux détaillants.

6- A l'image des autres filières, la Filière Oignon contribue aussi au développement de l'économie ivoirienne. Pouvez-vous nous dire quelle place votre filière occupe dans l'économie du pays ?

Nous pouvons dire sans risque de nous tromper que la Filière Oignon contribue énormément au développement de l'économie ivoirienne, avec un chiffre d'affaire moyen de 42 milliards et une consommation estimée à plus de 200 000 tonnes. Les acteurs de la filière travaillent d'arrache-pied pour satisfaire le marché ivoirien en matière de consommation d'oignon.

7- Pour l'observateur lambda, la Filière Oignon est strictement dépendante des importations. Quelle stratégie comptez-vous mettre en place pour inverser cette tendance ?

Effectivement, nous sommes conscients de la place de l'importation de l'oignon dans notre filière. Cependant, force est de reconnaître que les producteurs et les zones de production ont augmenté depuis la mise en place de l'Interprofession Oignon de Côte d'Ivoire. Car aujourd'hui, les zones forestières produisent de plus en plus d'oignon, à travers l'introduction de l'oignon pluvial dans le cycle de production, en plus de l'oignon de saison sèche. Le producteur peut faire deux cycles de culture, permettant ainsi d'augmenter la part de l'oignon local sur le marché ivoirien.

8- Quelles sont vos attentes à court, moyen et long terme ?

Nous souhaitons la mise en place d'un programme oignon en Côte d'Ivoire. Nous avons aussi besoin d'appui financier, pour soutenir les producteurs et professionnaliser la commercialisation de l'oignon en Côte d'Ivoire. Nous avons un plan stratégique de développement et un programme annuel d'activités et de développement que nous comptons exécuter, pour le développement de notre chaîne de valeur.

9- Quelle est la place de la femme dans la Filière Oignon ?

La Filière Oignon est une des rares filières qui est dominée par les femmes. Car 75% des producteurs et des commerçants détaillants sont des femmes. Aussi, sommes-nous convaincus qu'appuyer la Filière Oignon pourrait contribuer durablement à l'autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire. D'ailleurs, il suffit d'aller au nord de la Côte d'Ivoire pour voir que l'oignon est le portefeuille des femmes des régions du nord. Et bientôt, celles du sud suivront leurs sœurs du nord dans la culture de l'oignon. En outre, dans la Filière Oignon, nous appelons plutôt les hommes à venir équilibrer la balance. Même si les hommes sont nombreux dans les instances de décisions, la filière a à sa tête une Présidente au niveau du Conseil d'Administration. Et de plus en plus, les femmes sont à la tête des groupements et coopératives membres.

10- L'oignon et l'environnement : quel lien selon vous ? Et comment cela se traduit-il sur le terrain ?

La culture de l'oignon se fait surtout dans les jachères et dans les formations que nous donnons, nous insistons sur les pratiques agricoles durables. Nous sensibilisons les producteurs à sauvegarder la biodiversité et à ne pas abattre les arbres n'importe comment pour la mise en place de leur culture.

11- Nous sommes au terme de notre entretien. Quel est votre mot de fin ?

Nous voulons remercier le FIRCA pour cette opportunité offerte, à travers cette interview et inviter tous les Ivoiriens à nous rejoindre, pour produire l'oignon au profit des Ivoiriens. Car, nous croyons que la culture de l'oignon crée de la richesse et nous voulons voir la vie des acteurs changer, à travers le développement de la culture de l'oignon.



« LA RECHERCHE SUR L'OIGNON EST PRATIQUEMENT AU POINT MORT, IL Y A EU DES TENTATIVES, MAIS FAUTE DE MOYENS ET DE CONDITIONS CLIMATIQUES ADAPTÉES, LES ACTIVITÉS N'ONT PAS AVANCÉ. »

Ingénieur agronome de formation, Directeur Régional et Coordonnateur Scientifique de la station de recherche du CNRA Korhogo, Docteur FONDIO Lassina est Maître de Recherche. Dans cette interview, il nous entretient sur les difficultés que connaît la recherche pour la culture de l'oignon et lance un appel aux autorités compétentes pour la relance de la recherche sur cette spéculature.

1- On parle très souvent de l'oignon du Niger, du Burkina Faso, de la Hollande, etc. Pouvez-vous nous dire si la Côte d'Ivoire est-elle un pays producteur d'oignon ?

La Côte d'Ivoire est certainement un petit producteur d'oignon.

2- Quelles sont les grandes zones de production de l'oignon dans le pays et quel type de sol est propice à cette culture ?

Idéalement, les zones favorables à la culture de l'oignon sont situées au-dessus du 8^{ème} parallèle, c'est-à-dire au-delà de Katiola. La formation des bulbes est tributaire à la fois de la durée du jour et de la température. On parle de photopériode pour la durée du jour. Il faut au moins 12 à 15 heures et des températures se situant entre 12 et 25°C. Donc, ce n'est qu'en période d'harmattan, entre novembre et février, que nous pouvons avoir des durées de jours pouvant dépasser 12 heures et des températures entre 15 à 25°C. Mais, je m'empresse d'ajouter que de nouvelles variétés développées sont moins sensibles à la température et peuvent se cultiver, à partir de juin-juillet. Cependant, les essais que nous avons menés à Bouaké entre juin et septembre ne nous ont pas donné les résultats escomptés.

Maintenant au niveau du sol, il faut un sol léger non caillouteux (pas d'éléments grossiers) et non argileux. Un sol meuble riche en humus et qui draine bien.

3- Combien de variétés d'oignons existe-t-il de façon générale ? Et quelles sont les variétés qui sont produites en Côte d'Ivoire ?

Il existe de nombreuses variétés d'oignon en général. Mais en Côte d'Ivoire, la variété d'oignon qui a été sélectionnée, depuis le temps de la SODEFEL entre 1968 et 1988, est le Violet de Galmi, une variété introduite du Niger. En plus de cela, de nombreuses variétés ont été introduites par l'ex-Institut des Savanes entre 1994-1996. Dans les commerces, les semences de nombreuses variétés sont vendues.

4- Pourquoi ces choix de variété pour la Côte d'Ivoire ?

La Côte d'Ivoire avait adopté le Violet de Galmi pour sa facilité d'adaptation au climat, son goût apprécié par la population et surtout pour sa longue durée de conservation par rapport aux autres variétés (4 à 6 mois).

5- Où se procure-t-on la semence pour la culture de l'oignon ?

Avant 2002, il y avait une station de production de semences d'oignon gérée par l'ANADER, située entre Sinématiali et Ferkesédougou dans le département de Ferkesédougou. C'était une très belle station avec des infrastructures d'irrigation et de production de semences. C'est sur cette station que je conduisais mes actions de recherche avec l'ANADER.

6- Existe-t-il un itinéraire technique validé pour la culture de l'oignon en Côte d'Ivoire ? Est-il connu des producteurs locaux ?

Il y a une fiche technique diffusée par l'ANADER qui servait effectivement aux producteurs encadrés par cette agence. Il y avait eu un grand projet oignon, exécuté entre 1986 et 1994, qui a fait un grand pas en matière d'encadrement et de vulgarisation de l'oignon en Côte d'Ivoire. Pour plus d'information, voir l'ANADER (notamment Mr TIZIE Gustave, le dernier Directeur de la Station oignon de Ferké avant la crise de 2002).

7- L'oignon est à la fois un légume et un condiment. En tant que tel, il a certainement des vertus. Quelles sont ces vertus et bienfaits pour la santé de l'Homme ? Diffèrent-elles d'une variété à une autre ?

L'oignon, riche en vitamines C et A est un antioxydant (lutte contre les radicaux libres produits par oxydation). Il est bon pour le système cardiovasculaire : évite la production des caillots et l'obstruction des vaisseaux sanguins, donc lutte contre l'hypertension. Il protège contre le cancer. Les variétés blanches sont moins riches que les jaunes et les rouges ou violettes en vitamines et en antioxydants.

8- Quel est l'état actuel de la recherche sur l'oignon en Côte d'Ivoire ?

Depuis 2002, suite à la destruction de la station oignon, la recherche sur l'oignon est pratiquement au point mort. A Bouaké, il y a eu des tentatives, mais faute de moyens et de conditions climatiques adaptées, les activités n'ont pas avancé.

9- Etes-vous en collaboration avec des chercheurs d'autres pays ?

Oui, nous étions en collaboration avec le Burkina Faso où j'ai moi-même été formé à la culture de l'oignon en 1995. J'ai suivi toutes les étapes de la culture. Nous avons aussi travaillé avec le CIRAD sur l'échalote qui est un autre type d'oignon se cultivant en utilisant la voie végétative, c'est-à-dire les bulbes.

10- Quelles sont les institutions qui financent actuellement des projets de recherche sur l'oignon ?

Il n'y a aucune institution qui finance la recherche sur l'oignon. Par le passé il y a eu la FAO (dans le cadre du projet Oignon) et le NRI de Grande

Bretagne qui a financé la constitution des ressources génétiques de l'oignon et de l'échalote.

11- Qu'est-ce que la recherche a déjà proposé ou entend proposer aux producteurs pour améliorer le rendement de la culture ?

Dans le passé, nous avons sélectionné d'autres variétés pour suppléer la variété de Galmi. Mais, nous n'avons pas eu l'occasion de les vulgariser avant la crise. Nous étions en train de travailler sur la sélection de variétés d'échalote pouvant se reproduire par voie sexuée, c'est-à-dire par les graines.

12- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez sur le terrain ?

Nous ne sommes plus sur le terrain pour conduire des travaux sur l'oignon. Alors que si des financements sont disponibles, nous pouvons valablement mener la recherche. Mais pour être efficace, il faut réhabiliter la station oignon afin de disposer de l'eau, des infrastructures de conservation des semences, des bulbes et de production de semences. Il faut reconstituer les ressources humaines qui sont maintenant inexistantes (retraites, affectation dans d'autres domaines, absence de jeunes chercheurs formés, etc.)

13- L'oignon et l'environnement : quel lien selon vous ? Et comment cela se traduit-il sur le terrain ?

Je ne pense pas que l'oignon ait un problème avec l'environnement. Au contraire, la culture de l'oignon s'intègre parfaitement dans les systèmes de rotation culturales.

14- Votre mot de fin ?

Je vous remercie pour cette interview sur l'oignon, en espérant qu'elle permettra de relancer, les recherches sur cette culture par la mise en place des infrastructures adaptées et du personnel indiqué.



« LA PROBLÉMATIQUE DE L'EMPLOI DES FEMMES ET DES JEUNES POURRAIT TROUVER UNE RÉPONSE À TRAVERS LA CULTURE DE L'OIGNON »

Institutrice puis économiste de fonction, Madame KALOU LOU DJENAN MARIE Epse DJE BI a un amour particulier pour l'activité agricole. C'est fort de cela qu'elle décide de suspendre son activité d'économiste pour s'investir dans le commerce de l'oignon. Très vite, elle est élue Présidente de la première Coopérative de Commerçants d'oignons de Côte d'Ivoire. Vu son dynamisme, elle est plébiscitée à la tête de l'Interprofession Oignon le 29 avril 2016, lors de l'Assemblée Générale Constitutive par les acteurs de la filière. Sa mission est de promouvoir la filière et susciter le désir de la cotisation volontaire de ses acteurs pour le développement de cette spéculation.



1- Pouvez-vous nous présenter l'Interprofession Oignon de Côte d'Ivoire (IOCI) ?

L'Interprofession Oignon de Côte d'Ivoire est une Organisation Interprofessionnelle Agricole (OIA) reconnue par le décret n° 2016-1018 du 30 novembre 2016 portant reconnaissance de l'Interprofession Oignon de Côte d'Ivoire.

Elle est composée de trois collèges :

- Les producteurs
- Les commerçants-importateurs
- Les semenciers et vendeurs d'intrants.

Le Conseil d'Administration, composé de 13 membres, compte une Commission de Conciliation et d'Arbitrage et une Commission de Contrôle Interne.

2- Comment le concept genre est-il appliqué dans la Filière Oignon ? Et en votre qualité de femme, quelles sont les difficultés spécifiques que vous rencontrez dans l'exercice de votre fonction ?

La plupart des producteurs d'oignon à (75%), sont des femmes, ainsi que les commerçantes détaillantes sur les marchés. Les femmes ont donc leur place dans la Filière Oignon et tiennent bien cette place dans la chaîne de valeur la filière.

Au départ, certains acteurs (en majorité des hommes) avaient du mal à accepter notre leadership, mais avec le temps et le travail que nous avons abattu, tous les acteurs acceptent et nous soutiennent dans nos actions.

3- Quelles sont les actions majeures entreprises depuis la création de la Filière Oignon ?

Après la mise en place de notre filière, nous nous sommes évertués à obtenir la reconnaissance officielle par le décret susmentionné. Ensuite nous nous employons à rendre la filière autonome financièrement, à travers la mise en place de notre Cotisation Volontaire Obligatoire (CVO) au FIRCA. Cette activité est en cours de réalisation et nous espérons obtenir le décret instituant cette cotisation. Enfin, nous travaillons à réduire notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour les besoins de la Côte d'Ivoire en oignon. Le collège des producteurs étant pour l'instant la plus faible instance de l'IOCI, nous travaillons à la renforcer, à travers la promotion de la culture de l'oignon sur toute l'étendue du territoire ivoirien. Car nous ambitionnons produire d'ici 5 ans, au moins 30% de nos besoins en oignon.

4- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre filière ?

La difficulté majeure demeure le financement de nos activités. Jusque-là, nous fonctionnons sur fonds propres avec l'appui de partenaires tels que le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ), le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADFA) et bien d'autres. Nous attendons avec impatience l'implication de l'Etat qui doit s'engager d'avantage à nos côtés, pour mettre en place un programme oignon en Côte d'Ivoire.

5- Que pensez-vous des actions du FIRCA à l'endroit de votre filière ?

Le FIRCA demeure pour la Filière Oignon, un partenaire de premier plan. Car la Filière Oignon s'est bâtie d'elle-même avec l'appui financier et technique du FIRCA. Et nous voulons ici profiter de cette interview, pour remercier le Directeur Exécutif du FIRCA et toute son équipe, pour les efforts mis en œuvre pour le développement de notre filière.

6- Quels sont les différents chantiers de l'IOCI à court, moyen et long terme ?

Nous l'avons signalé tout à l'heure, notre Cotisation Volontaire Obligatoire nous tient vraiment à cœur. Nous avons aussi besoin de financements pour booster la production d'oignon. Car, la promotion que nous avons commencé auprès des Ivoiriens suscite beaucoup d'intérêt chez bon nombre de personnes. Il faut un minimum d'accompagnement et d'encadrement des producteurs pour atteindre nos objectifs, à travers la mise à disposition de véhicules, de motos, de matériel agricole, d'intrants et de semences. Car pour nous, la production de l'oignon reste une priorité.

7- Utilisez-vous de nouvelles technologies de production ? Si oui, citez-nous-en quelques-unes. Sont-elles adaptées à notre écosystème ? Quelles sont les actions mises en œuvre par la filière pour la protection de

l'environnement ?

Nous sommes dans la dynamique de mécanisation de la production d'oignon en Côte d'Ivoire. Nous sommes en train d'expérimenter le semi direct d'oignon sur un site à Dimbokro dont nous attendons des résultats qui pourront être capitalisés, pour aider tous les producteurs à migrer vers des moyens modernes et optimaux de production d'oignon. Nos superficies cultivées sont surtout des jachères, car l'oignon n'a pas besoin d'ombre pour son développement. Nous évitons donc les espaces avec beaucoup d'arbres et sollicitons plutôt les terrains ayant moins d'arbres pour la culture de l'oignon.

8- Qu'est ce qui à votre avis, bloque la mise en route des cotisations volontaires obligatoires ?

La volonté politique nous manque, car nous pensons que l'urgence et la pertinence du développement de la Filière Oignon en Côte d'Ivoire devraient pousser le gouvernement à aller un peu plus vite dans la signature de ce décret, que nous attendons avec beaucoup d'impatience. Il y a aussi la problématique de certains importateurs d'oignon d'Europe qui ne se sentent pas concernés par le développement et la mise en place de cette cotisation, et travaillent donc à contre courant de cette activité. La cotisation pourrait s'étendre aussi à eux, ce qu'ils refusent fermement. Malgré les démarches de la filière vers eux, ils sont restés de marbre et refusent de nous rejoindre pour travailler ensemble.

9- Mot de fin

Nous invitons l'Etat de Côte d'Ivoire à continuer son soutien à travers la mise en place d'un programme oignon. Ainsi, cette spéculation pourra jouer son rôle de lutte contre la pauvreté en milieu rural. Car, notre rêve est de capter une partie des dividendes de l'importation pour les poches des producteurs d'oignon de Côte d'Ivoire. A vrai dire, nous pensons que la problématique de l'emploi des femmes et des jeunes pourraient trouver une réponse, à travers la culture de l'oignon.

3- Quel est le poids de cette spéculation dans l'économie des villes de production de la Côte d'Ivoire ?

Selon les acteurs de la filière, jusqu'en fin d'année 2018, la production nationale était d'environ 8 000 Tonnes. Si nous nous en tenons à l'intervalle de prix pratiqué (250 F CFA – 1000 F CFA/Kg), c'est une masse monétaire comprise entre 2 et 8 milliards par an. De ces données, nous sommes en mesure de dire que ce sont environ 8 milliards de revenu brut qui sont distribués au cours de chaque campagne agricole, dans les zones de production.

Dans la région du Poro par exemple, dans le cadre du Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI), 1250 femmes réparties en 10 groupements ont commercialisé 311 688 tonnes d'oignon, pour un revenu de 62 337 710 F CFA, soit environ 50 000 FCFA/ femme sur 4 mois.

Au niveau national, cela ne représente pas grand chose. Cependant, il faut noter que 95% des quantités d'oignon consommées en Côte d'Ivoire sont importées et cela représente un manque à gagner d'environ 42 milliards de F CFA en moyenne.

4- Pouvons-nous parler de Filière Oignon, en l'état actuel de l'organisation du secteur et dites-nous comment est-il organisé ?

Par définition simple, une filière agricole comprend une chaîne d'acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs) engagés autour d'une même matière première agricole et ayant un projet commun de développement à moyen ou à long terme. Les interdépendances entre ces acteurs peuvent être de nature financière, économique, réglementaire, technique, sociale et environnementale.

Au regard de cette définition, nous disons tout simplement que la Filière Oignon en est une, puisqu'elle est organisée autour de trois (3) collèges : le collège des producteurs, celui des commerçants-importateurs et enfin le collège des semenciers-vendeurs d'intrants. La matière première commune est l'oignon et le projet commun est de voir la filière devenir cotisante au FIRCA et autonome.

En termes d'organisation, outre les 3 collèges déjà cité plus haut, nous avons comme organes :

- L'Assemblée Générale (AG) qui est l'organe suprême de l'IOCI. Elle est composée de 77 Représentants.
- Le Conseil d'Administration (CA) qui est composé de 13 membres
- La Commission de Conciliation et d'arbitrage avec 04 membres
- La Commission de Contrôle Interne avec 04 membres et un Commissaire du Gouvernement
- Commissariat aux comptes (2 membres)
- Personnel permanent (variable)

5- Quels sont les chantiers déjà réalisés par les acteurs de la filière ?

La filière a à son actif, la réalisation de plusieurs chantiers qui font d'elle, ce qu'elle est aujourd'hui. Nous pouvons citer :

- Mise en place d'un comité Ad'hoc (avant 2014)
- Intégration de la Filière Oignon aux organes dirigeants du FIRCA (2015-2017)
- Obtention du Décret portant reconnaissance de l'IOCI le 30 novembre 2016
- Promotion de la culture d'oignon en Côte d'Ivoire depuis 2017
- Révision du PSD et élaboration du PAAD en octobre 2020

6- Vous êtes un agent du FIRCA ; quelles sont les actions entreprises par cette institution pour le compte de la Filière Oignon ?

Dans le cadre de la caisse de solidarité alimentée par les filières cotisantes pour l'appui aux autres filières vivrières, le FIRCA a notamment financé depuis 2011, un appui à la structuration de la Filière Oignon. Cet appui a permis l'organisation de plusieurs rencontres qui

ont abouti à la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive de l'Interprofession Oignon, les 28 et 29 avril 2014. A partir de cette date, les appuis se sont succédés :

- Organisation d'un atelier de planification des activités de la Filière Oignon
- Equipement informatique et communication du Secrétariat Exécutif de l'Interprofession OIGNON
- Assistance juridique et facilitation des Assemblées Générales constitutives de l'Interprofession OIGNON
- Formation du Comité Ad' Hoc au plaidoyer et à la négociation
- Elaboration du plan de développement de la filière (2014-2015)
- Appui à l'organisation des Assemblées Générales (Pré AG et AGC)
- Réalisation de l'étude de faisabilité pour la mobilisation des cotisations professionnelles de la Filière Oignon au profit du FIRCA
- Organisation de l'atelier de restitution de l'étude pour la mobilisation des cotisations professionnelles de la Filière Oignon
- Organisation de la réunion de concertation des acteurs de la Filière Oignon en vue du démarrage effectif de la cotisation professionnelle au FIRCA
- Appui au fonctionnement et au développement des activités de l'Interprofession Oignon de Côte d'Ivoire
- Appui à l'élaboration du PSD (2021-2025) et du PAAD (2021-2025).

7- Comment les acteurs appréhendent-ils toutes vos actions sur le terrain ?

La question devrait être adressée aux acteurs de la filière. Sinon, pour notre part, nous estimons qu'ils sont satisfaits de l'appui financier et du coaching que le FIRCA leur apporte régulièrement, et cela depuis 2011.

8- Quelles sont leurs attentes vis-à-vis du FIRCA ?

Ils attendent que le FIRCA vienne les aider à devenir une filière cotisante, tout en facilitant la mobilisation des ressources auprès des acteurs de la filière. Je rappelle que selon les études réalisées, avec 2 F CFA prélevés sur le Kilogramme d'Oignon, ce sont environ 240 000 000 F CFA qui seront mobilisés par la filière chaque année. Nous y travaillons, même si les embuches sont encore nombreuses.

9- A ce propos, quelles sont les difficultés que vous rencontrez sur le terrain ?

Nous n'avons pas de véritables difficultés car aujourd'hui, le FIRCA a réalisé pour cette filière ce qu'il était possible de faire. Le reste relève d'une décision politique.

10- Quelles sont les perspectives de développement pour la filière ?

Le PSD a défini une seule perspective, c'est qu'à l'horizon 2025, la Filière Oignon soit dynamique et performante, capable de produire au moins 30% de la consommation nationale et de contribuer à l'autonomisation des acteurs. Cela passe nécessairement par la mise en chantier de 35 projets regroupés autour de 4 axes stratégiques :

- **Axe stratégique 1 :** Amélioration de la production nationale de l'oignon
- **Axe stratégique 2 :** Amélioration de la gestion de la commercialisation de l'oignon
- **Axe stratégique 3 :** Amélioration des performances des organisations professionnelles de la filière
- **Axe stratégique 4 :** Amélioration de l'environnement interne et externe de la filière





LE PANIER ROULANT (SHEAROLLER), UNE RÉPONSE À LA PÉNIBILITÉ DU RAMASSAGE DES NOIX DE KARITÉ

En Côte d'Ivoire, la production annuelle d'amande de karité, estimée à 40 000 tonnes, est obtenue à partir de noix de karité essentiellement ramassées par les femmes dans les 8 régions productrices du pays. Cette opération de ramassage est pénible et risquée, en raison singulièrement des morsures de serpents et de scorpions, et est peu productive.

Face à ces difficultés, le Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FCIAD), mis en œuvre par le FIRCA dans le cadre du deuxième Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), a financé le projet « Utilisation du panier roulant, une innovation pour la collecte des noix de karité en Côte d'Ivoire ».

Ce projet, mis en œuvre dans les départements de Boundiali, Korhogo et Ferkessédougou par l'Université Nangui Abrogoua (UNA), en collaboration avec la Filière Karité de Côte d'Ivoire (FIKA-CI) et le Bureau National de Création de l'Interprofession Karité de Côte d'Ivoire (BNK-CI), vise l'amélioration de la collecte des noix de karité par la réduction de la pénibilité du ramassage de ces noix.

Le panier roulant ou shearoller est un dispositif entièrement métallique, utilisant des fils en acier à ressort industriel et des tôles en

aluminium. Ce dispositif, associé à un manche, permet le ramassage rapide des noix de karité. Il peut être utilisé sur tous les types de terrains (plats, sablonneux, herbacés, etc.). Sa forme compacte permet de travailler près d'obstacles, augmentant ainsi les quantités de noix collectées.



Ainsi, 263 productrices de beurre de karité ont bénéficié de paniers roulants pour les démonstrations dans 12 localités du nord de la Côte d'Ivoire. Elles ont suivi avec beaucoup d'engouement la formation pratique sur l'utilisation de cette technologie. Les populations des localités d'exécution du projet ont également été sensibilisées sur cette innovation au moyen de réunions de sensibilisation et d'émissions radiophoniques.

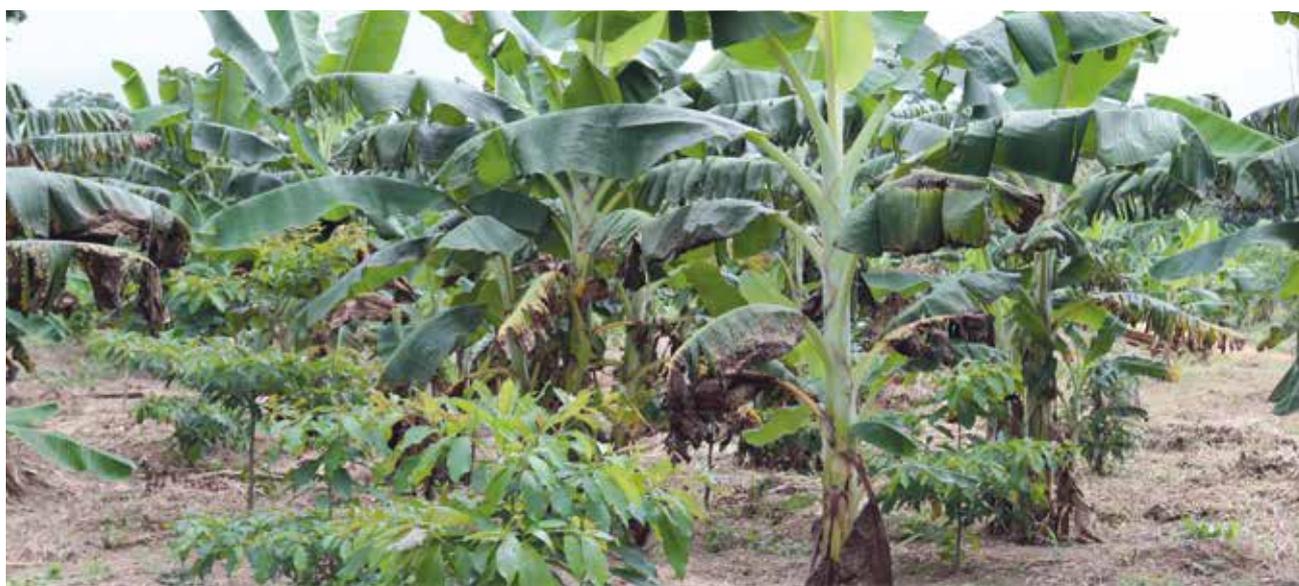
L'expérimentation de l'innovation a montré que le temps de collecte des noix de karité est réduit de façon significative grâce à l'utilisation du panier roulant. En effet, avec le panier roulant, les femmes collectent 4-5 sacs de 50 kg de noix de karité par jour et prennent entre 10 à 15 mn par arbre. A main nue, elles collectent 1 à 2 sacs de noix de karité par jour en 45 mn voire 60 mn par arbre. Le panier roulant permet de ramasser 4 à 5 fois plus de noix de karité collectées en 3 fois

moins de temps, comparativement au ramassage à main nue. Le gain de temps obtenu est alors consacré aux travaux de ménage et surtout aux travaux champêtres.

L'utilisation du panier roulant a également permis d'éviter les blessures aux mains et les morsures de serpents et de scorpions. En effet, au cours de l'exécution du projet, aucune utilisatrice du panier roulant n'a été mordue par un serpent ou un scorpion. Par ailleurs, les douleurs dorsales (lombalgies) dues à la posture courbée lors du ramassage des noix de karité à main nue ont fortement été réduites.

Très satisfaites de cette innovation, les organisations de la Filière Karité souhaitent que cette innovation soit diffusée dans toutes les régions de production de karité.





LE PROJET FORESTINNOV, UNE CONTRIBUTION À LA RECONSTITUTION DE LA FORÊT PRIMAIRE

La déforestation est une problématique préoccupante en Côte d'Ivoire. À cet effet, en vue de trouver des solutions pour optimiser le reboisement, le Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FCIAD) a retenu pour financement, à l'issue du troisième appel à projets innovants, le projet « FORESTINNOV - Plantations Forestières Innovantes : promouvoir les plantations en mélange pour sécuriser la production de bois d'œuvre et d'énergie et le maintien des services écosystémiques » mis en œuvre par le Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD). Ce projet a pour objectif de promouvoir des itinéraires techniques maximisant la productivité et les services écosystémiques dans les plantations en mélange.

Ainsi, un démonstrateur composé de 50 sous-parcelles en mélange, a été mis en place au sein de la forêt classée de la Téné à Oumé, avec au moins 11 espèces naturelles locales (Framiré, Bété, Iroko, Atsan, Eho, Akpi, Fromager...) associées aux cultures vivrières telles que la banane plantain et le taro. Ce démonstrateur est conduit par le CIRAD en collaboration avec la Société de Développement des Forêts (SODEFOR), le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (INP-HB) et l'Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo (UPGC).

L'ensemble de la Filière Bois de Côte d'Ivoire bénéficiera de ce projet, grâce aux itinéraires techniques permettant d'améliorer les plantations et les services environnementaux, qui seront élaborés. Le développement de ces itinéraires techniques répondant à l'ensemble

des rôles et fonctions des forêts ivoiriennes permettra (i) de mettre en place, des peuplements du futur à la pointe des connaissances actuelles, (ii) à la SODEFOR de retrouver son rôle d'appui technique aux opérateurs privés et (iii) à la Côte d'Ivoire de prendre un leadership régional sur les questions techniques de plantations en mélange.

Selon Dr Bruno HERAULT, Coordonnateur du projet, en plus des opérateurs de cette filière, plusieurs producteurs individuels ont exprimé leur intention de s'approprier cette innovation qui leur permettra d'investir à long terme dans la production et la vente du bois d'œuvre, pour diversifier leurs sources de revenus.

Le projet permettra d'étendre ce partenariat à d'autres institutions ivoiriennes, de manière à développer, à terme, un réseau de démonstrateurs couvrant les différents contextes écologiques du pays.



LE FIRCA MÈNE LA RÉFLEXION DE LA PÉRENNISATION DU CONSEIL DE GESTION AGRICOLE

L'objectif de contribuer à améliorer le revenu des exploitants en améliorant leurs capacités d'analyse, de décision, de résolution de leurs problèmes et de mise en oeuvre de solutions, a poussé le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) à promouvoir depuis janvier 2018, le Conseil De Gestion aux exploitations (CDG), à titre individuel ou collectif, comme moyen de redynamisation et de renforcement du système d'appui-accompagnement de la profession agricole. En raison des résultats positifs obtenus trente mois après la mise en oeuvre du projet dans les régions du Poro, du Gbêkê et du Haut-Sassandra, la perspective de pérennisation du conseil de gestion auprès des producteurs et de leurs OPA se présente comme une nécessité pour tous les acteurs. En vue de partager les résultats enregistrés et d'enrichir les réflexions sur les différentes étapes à franchir pour y arriver, le FIRCA a convié du 6 au 7 octobre dernier à Yamoussoukro, l'ensemble des acteurs du monde agricole et de la finance, les partenaires techniques et financiers, à un atelier sur le thème « Le conseil de gestion aux exploitations agricoles et aux OPA en Côte d'Ivoire dans le cadre du programme FADCI : résultats et perspectives de pérennisation ».

En effet, en Côte d'Ivoire, l'approche du conseil agricole s'est limitée durant des décennies à la vulgarisation et à la diffusion d'innovations techniques visant l'accroissement des rendements des systèmes de culture et d'élevage, sans une prise en compte réelle de la dimension économique des technologies diffusées et du revenu réel des exploitants. Mais après trente (30) mois de mise en oeuvre du projet dans les 3 régions pilotes (Poro, Gbêkê et Haut-Sassandra), il a été constaté l'amélioration de la gestion des exploitations agricoles et de la gouvernance des OPA suivies, sans oublier les effets de ce conseil sur le financement de certaines exploitations agricoles par les institutions

de microfinance, grâce à l'appui des conseillers de gestion, maillon essentiel du dispositif de Conseil de Gestion Agricole.

Depuis le démarrage du projet pilote, douze (12) conseillers recrutés et formés au métier de conseil de gestion, ont été mis à la disposition des 3 prestataires retenus, dans les Centres de Gestion et d'Economie Rurale, à raison de quatre (4) conseillers de gestion dont deux (2) Ingénieurs des Techniques Agricoles (ITA) et deux (2) titulaires du Brevet de Technicien Supérieur en Finances/Comptabilité. Dix (10) sessions de formation ont été organisées en faveur de ces 12 conseillers de gestion.

Cette ingénierie de conseil de gestion a été déployée auprès de 30 Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), 90 Exploitants Agricoles Individuels (EAI) et 180 Exploitants Agricoles en suivi Collectif de 10 (EAC), dans les Filières Riz, Maïs, Légumes, Porc, Pisciculture, Coton, Anacarde, Café Cacao, etc. « La phase pilote du projet étant presque à son terme, il convient de réfléchir, à la lumière des résultats de l'étude de pérennisation des dispositifs actuels menée par le cabinet Ambre Conseil, aux voies possibles d'appropriation et de gestion durable des centres par les acteurs. Par ailleurs, l'expérience de la Vallée du fleuve Sénégal a montré que l'autonomisation financière et les savoirs faire et compétences du personnel, sont le résultat d'un processus qui doit s'inscrire dans la durée. Dans ce contexte, la concertation des acteurs agricoles est plus que nécessaire dans la recherche de schémas opérationnels de pérennisation des Centres de Gestion et d'Economie Rurale (CeGER) », a souligné M. OUMAR N'diaye, Directeur Exécutif Adjoint du FIRCA, à l'ouverture de l'atelier.

Il s'agissait essentiellement pour le FIRCA, de convenir avec les acteurs des filières agricoles, bailleurs de fonds et directions administratives des tutelles ministérielles, des modalités d'autonomisation financière et de pérennisation du conseil de gestion dans les filières agricoles ; et de définir les conditions de sa viabilité.

En d'autres termes, il était question de faire un choix consensuel de l'ossature des Centres de Gestion et d'Economie Rurale (CeGER) à mettre en place, à la lumière des résultats de l'étude de pérennisation conduite à cet effet.

L'expérience du Sénégal, partagée par le Directeur Exécutif du Centre de Gestion et d'Economie Rurale de la Vallée du fleuve Sénégal, M. ASSANE Kane, a apporté une contribution significative à la réflexion.

« En terme de ressources que les CGER de la Vallée vont chercher, c'est d'abord la cotisation des membres. Mais peut-être que les programmes et les projets ou l'Etat pourront aider à travers des subventions, parce qu'il ne faut pas oublier qu'une partie du travail que nous faisons relève du service public : les formations des agriculteurs, la production des référentiels économiques, etc., bénéficient à un plus grand nombre de personnes autres que les agriculteurs. », a précisé le Directeur Exécutif du CGER de la Vallée du Sénégal. Pour la représentante du Directeur pays de l'Agence

Française de Développement, Mme Sarah-Franklin SCHAAR, le projet Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI), a permis la mise en place d'initiatives pilotes, dont les résultats peuvent déjà se mesurer. La composante 1.3 de ce programme a porté sur la mise en place de dispositifs pilotes de Conseil de gestion dans certaines filières agricoles, dont les Centres de Gestion et d'Economie Rurale (CeGER), chargés d'accompagner les producteurs et les organisations de producteurs dans la gestion de leurs activités. Pour Mme SCHAAR, les producteurs et leurs organisations sont globalement satisfaits, au regard des résultats obtenus ; notamment l'augmentation et la diversification des productions, la réalisation de nouveaux investissements, l'obtention de crédits, la mise en place de services nouveaux et l'organisation plus opérationnelle de leurs exploitations. Pour le représentant de la Coordinatrice du Secrétariat Technique du C2D, M. KOUAKOU Didier, le volet de conseil de Gestion, revêt trois aspects majeurs, qu'il convient de souligner : « C'est un projet innovant de par sa thématique inédite et qui vise à relever la qualité des activités agricoles à travers un conseil agricole amélioré. Ensuite c'est un projet ambitieux qui permet de faire des exploitations agricoles, de véritables PME viables, rentables et prospères. Enfin, c'est un projet instructif pour les techniciens, parce qu'il élargit leurs champs de compétence et de culture » a reconnu M. KOUAKOU Didier, avant de soutenir que les résultats obtenus au cours de la phase pilote ont montré la nécessité de poursuivre les activités de conseil de gestion pour le développement de l'agriculture ivoirienne et pour les producteurs de notre pays.





LE PRO2M APPROVISIONNE LES MARCHÉS ET MÉNAGES EN LÉGUMES PRODUITS SOUS SERRE EN PÉRIODE DE COVID-19

Malgré la situation sanitaire caractérisée par la pandémie à corona virus ou Covid-19 qui sévit en Côte d'Ivoire à l'instar de toute la planète, le FIRCA a poursuivi la mise en œuvre du PRO2M, comme l'atteste les activités de production de légumes sous serres. En effet, pendant la période du confinement, les activités de production sous serres ont continué sur le terrain, avec en prime l'approvisionnement des marchés et ménages en légumes sains.

Sélectionnés suite à un appel d'offres, 10 agro-entrepreneurs ont vu leurs capacités de production renforcées avec l'installation de 10 serres dans des localités autour d'Abidjan (4 Croix, Adzopé, Assouindé, Azaguié, Petit Danané, Port Bouët, Kongofon, Yopougon, Petit Yapo et Bonahouin), depuis Octobre 2019, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraîchers en Côte d'Ivoire (PRO2M), financé par l'Union européenne.

A environ 100 kilomètres au sud-est d'Abidjan, précisément à Assouindé, M. AKA Bosso, l'un des agro-entrepreneurs ayant bénéficié d'une serre de production de légumes, conduit ses activités de production de tomates. Le moment de la récolte venu, celui-ci avec l'appui de ses techniciens, prépare les commandes des clients de sa localité, notamment les commerçantes et les petits restaurateurs.

Nos équipes l'ont suivi pour partager avec les lecteurs du magazine « la Filière du progrès » une journée de travail sous serre et la livraison de légumes à sa clientèle de proximité, dans la localité d'Assouindé.

La livraison est faite à chaque client, parfois avec des opérations de pesage sur place pour s'assurer du nombre de kilos de tomate reçus. Ses clients ne tarissent pas d'éloges, eu égard à la bonne qualité ainsi qu'au coût accessible de la tomate produite par M. AKA. Comme le témoigne Mme SAKINATOU NANAN, commerçante de légumes à Assouindé : « J'ai l'habitude de prendre des légumes avec M. AKA. Aujourd'hui, j'ai passé la commande de 20 kg de tomate. Je préfère les tomates produites par M. AKA parce qu'elles sont de bonne qualité et tardent à pourrir. Ces tomates se conservent sur au moins 2 semaines, donc j'ai toujours de belles tomates sur mon étal ».

Un peu plus loin, à une centaine de kilomètres d'Abidjan à l'Est de la Côte d'Ivoire, nous avons rencontré M. SORO Dramane, technicien de la serre d'Adzopé. Ce dernier rallie tous les matins la serre pour entretenir ses plants de tomate et s'assurer que toutes les conditions sont réunies pour obtenir une bonne production.

La serre étant installée en ville, quelques mesures barrières sont respectées, notamment le lavage des mains, le port du cache-nez et la désinfection des chaussures à l'entrée de la serre, un rite quotidien observé fidelement par ses équipes et ses visiteurs.

M. SORO veille au bon déroulement des activités quotidiennes dans la serre à travers la conduite des opérations suivantes : (i) l'égourmandage qui consiste à éliminer les pousses latérales en excès en vue d'éviter une croissance végétative excessive, (ii) la pollinisation de chaque fleur à travers l'application d'une solution d'induction des fruits, en vue de la fécondation des fleurs pour l'obtention de bons fruits. Des opérations de défoliation et d'élagage sont également pratiquées sur chaque plant de tomate après chaque récolte.

Pour la commercialisation de sa production, la

serre d'Adzopé dispose d'un réseau constitué de ménages, de commerçantes locales et de supermarchés. A Adzopé, après la récolte, le tri des tomates et le pesage, les commandes sont livrées aux ménages et aux commerçantes de proximité.

Par ailleurs, la serre d'Adzopé approvisionne un supermarché à Abidjan. Nos équipes ont assisté à une livraison de tomate, au pesage et à la mise en rayon. Etant à la recherche de produits de bonne qualité, la gérante de ce supermarché explique qu'elle est rentrée en contact avec la serre d'Adzopé, suite à plusieurs recherches pour trouver des légumes frais de qualité.

Les tomates produites sous serre étant très prisées des populations, Mme KOUADIO, responsable de supermarché plaide pour une offre plus importante et de qualité comme c'est le cas avec les tomates de M. SORO, afin de résorber la demande du marché.

Il faut rappeler que l'installation de ces serres innovantes répond à un souci d'amélioration de la production maraîchère en Côte d'Ivoire, afin de ravitailler les marchés en légumes frais en toutes saisons. C'est une phase pilote qui gagnerait à être encouragée et dupliquée.





L'UNION EUROPÉENNE APPUIE LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE EN CÔTE D'IVOIRE

Afin de marquer le démarrage des travaux d'aménagement et de réhabilitation des périmètres maraîchers, dans le cadre du Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraîchers (PRO2M), le FIRCA a procédé au lancement des travaux le 07 octobre 2020 à Djamalabo (dans la sous-préfecture de Yamoussoukro).

Oltre le FIRCA, représenté par son Directeur Exécutif, ont pris part à cette cérémonie de lancement officiel des travaux, la Délégation de l'Union européenne, les bénéficiaires des travaux de réhabilitation et d'aménagement, les Autorités administratives et coutumières, les Directeurs Régionaux de l'Agriculture des zones d'intervention du projet, les entreprises d'exécution des travaux, le Bureau de contrôle des travaux et la population du village hôte de Djamalabo.

Plusieurs allocutions, précédées du rituel de libation effectué par les autorités coutumières, ont meublé cette cérémonie. C'est ainsi qu'après

le discours de bienvenue du Représentant du maire de Yamoussoukro, le Représentant de la Délégation de l'Union européenne s'est réjoui du couronnement d'un long travail d'équipe réalisé conjointement par son institution, le FIRCA, la Cellule de Coordination et de Coopération Côte d'Ivoire-Union Européenne et le MINADER. Ce travail conjoint a abouti ce jour, au lancement des travaux d'aménagement et de réhabilitation de périmètres maraîchers, au profit de 65 bénéficiaires dont 32 agro-entrepreneurs et 33 groupements de femmes, dans 15 régions administratives, pour la production de légumes frais en toutes saisons.

A sa suite, le Directeur Exécutif du FIRCA s'est adressé aux bénéficiaires des périmètres maraîchers, en les exhortant à s'approprier cet outil de production agricole et en assurer une bonne gestion, afin de nourrir sainement la population, mais également, améliorer la disponibilité en légumes frais sur les marchés.

C'est le Secrétaire Général de la Préfecture de Yamoussoukro, représentant le Préfet de Région, qui a procédé au lancement des travaux d'aménagement et de réhabilitation des périmètres maraîchers.

Ce lancement du projet a été suivi de la mise en marche d'un tracteur pour le labour symbolique d'une parcelle, matérialisant ainsi, le démarrage effectif des travaux.

La cérémonie a été mise à profit pour une remise de kits de production, composés de tricycles, brouettes à 2 roues, arrosoirs, pulvérisateurs, gants et bottes, aux bénéficiaires des parcelles à aménager et à réhabiliter.

Ce sont des bénéficiaires très heureux qui ont exprimé leur reconnaissance au PRO2M et à ses partenaires, pour cet appui inestimable en faveur de la Filière Maraîchers en Côte d'Ivoire. Ils ont promis faire bon usage de l'outil de production qui sera mis à leur disposition, afin d'approvisionner les marchés locaux en légumes frais pendant toutes les saisons.

Il faut retenir que cette cérémonie de lancement marque le démarrage officiel des travaux d'aménagement de 180 ha répartis sur 32 sites et de réhabilitation de 130 ha répartis sur 33 périmètres existants, dans 15 régions de Côte d'Ivoire : le Bélier, l'Agnéby-Tiassa, le Moronou, le N'Zi, le Haut-Sassandra, la Marahoué, le Poro, le Folon, le Kabadougou, le Béré, le Gbêkê, l'Indénié-Djuablin, le Gontougo, le Bounkani et le Tchologo. Ces sites aménagés ou réhabilités, dotés de systèmes d'irrigation, permettront aux bénéficiaires de produire en toute saison et d'améliorer la disponibilité en légumes sur les marchés locaux. L'opérationnalisation de ces sites, à travers les travaux de réhabilitation et d'aménagement, permettra la production de plus de 11 000 T de légumes. Cette production, qui permettra d'approvisionner régulièrement les marchés et les ménages, contribuera ainsi à la sécurité alimentaire.

Financé par l'Union européenne à hauteur de 17 000 000 d'Euros, soit 11 151 269 000 Francs CFA, le Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraîchers (PRO2M), exécuté par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), a pour objectif de contribuer à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois par la promotion d'une production vivrière (autre que le riz) de qualité, moderne, durable, résiliente aux changements climatiques et par une commercialisation fiable et équitable, permettant un approvisionnement régulier des marchés.





LE FIRCA ET LES ACTEURS DE LA FILIÈRE EN ACCORD POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE

De son nom scientifique, le *dacryodes edulis*, le safou, encore appelé « prune d'Afrique », est un fruit oléagineux originaire du bassin du Congo. Introduit en Côte d'Ivoire en 1980 à la station CNRA d'Anguédedou-Azaguié, les graines provenant de N'Jombé (Cameroun) n'ont malheureusement pas pu bénéficier de programmes d'amélioration et de développement, contrairement à d'autres cultures telles que le café, le cacao, le palmier à huile, les bananes (dessert et plantain), etc. Si à cette époque, des chercheurs de l'institut de recherche avaient entretenu des parcs à boutures pour produire des plants de safoutier, la filière connaîtrait probablement aujourd'hui, selon les acteurs du secteur, un certain succès.

Fruit typiquement africain, importé d'Afrique centrale, le SAFOU se cultive bien aujourd'hui en Côte d'Ivoire. Il se retrouve principalement dans la région de l'Agneby-Tiassa (Alépé, Azaguié...), dans le département d'Agboville, précisément dans les localités de Petit Yapo et de Grand Morié. C'est un fruit nutritif gras mais qui paradoxalement contient peu de glucides. L'huile extraite de sa pulpe contient des acides gras palmitiques, oléiques, linoléiques. Elle est riche en phosphore, calcium, magnésium, fer, cuivre, zinc... La pulpe du fruit contient également des lipides, des protéines et des glucides digestibles mais surtout de la vitamine E. Le SAFOU a fait l'objet de plusieurs études épidémiologiques qui ont montré que sa consommation élevée diminuerait les maladies cardiovasculaires. Selon les études du Professeur Mathurin Kabantu Tshiker de l'Université de Kinshasa, ce fruit permettrait de guérir plusieurs maladies telles que le cancer,

l'ostéoporose, la constipation. Il contient également des radicaux libres qui luttent contre la vieillesse, la maladie d'Alzheimer et plusieurs autres affections qui touchent le système nerveux.

Comme tout fruit, le SAFOU se distingue par la variété de ses couleurs, allant du rose clair au bleu marine, en passant par le bleu violacé. Ce fruit au fort potentiel suscite un intérêt croissant. M. OHO BOHO Faustine, Officier de douane à la retraite et producteur de SAFOU depuis 2004 ne s'est pas fait prier pour présenter cette merveille : « *Voilà 17 ans que je produis le safou, un fruit oléagineux qui provient de l'arbre qu'on appelle le safoutier. Le safoutier est un nom d'emprunt. En lingala, au Congo, on l'appelle le safou. Nous ne le connaissons pas en Côte d'Ivoire. Au Cameroun, on l'appelle Atanga. Les Français l'appellent Prune d'Afrique. Chacun lui donne le nom qu'il veut. En fait, c'est*

un fruit typiquement africain qu'on introduit maintenant en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, nous sommes obligés d'emprunter le nom que les autres ont déjà donné », explique-t-il.

Le Safou, un fruit à plusieurs vertus...

En plus d'être comestible directement, le SAFOU peut être consommé farci ou bouilli. Cette « prune d'Afrique » peut donc être aisément accompagnée de viande hachée et d'œufs, pour un repas riche en protéines, afin de préserver la masse musculaire pour ne pas grossir. Outre son utilisation alimentaire, le SAFOU est également utilisé pour la fabrication de produits cosmétiques. On lui prête également des propriétés thérapeutiques et médicinales dans la pharmacopée traditionnelle. Le SAFOU a donc plusieurs vertus. Il combat même l'anxiété. La peau du SAFOU, la pulpe, et le tégument qui recouvrent son noyau, sont également comestibles. Un grand cultivateur du SAFOU, M. YAPI, témoigne des bienfaits du fruit.

« Le SAFOU est un fruit merveilleux. En ce qui me concerne, c'est une rencontre fortuite parce qu'un ami m'a offert le savon de SAFOU, et l'huile de SAFOU. La consommation du SAFOU m'a permis de soigner la constipation, d'avoir une santé meilleure grâce à ses vertus. Témoigne M. YAPI Boka Joseph, Professeur de science physique.

Après cette guérison, M. YAPI entreprend des recherches qui à terme, lui permettent de s'investir dans la transformation de ce produit. « *En fait, dans les écrits, on dit que le SAFOU facilite la digestion, réorganise le système, régénère les cellules. Etant responsable d'une coopérative, je me suis rendu à l'Université*

d'Abobo-Adjamé pour une séance de travail. J'ai acquis deux broyeuses, j'ai essayé de broyer le SAFOU, grande fut ma surprise de constater que cet essai allait me permettre d'obtenir de l'huile. C'était magnifique ! Un jour nouveau venait de se lever pour moi ! Aujourd'hui, je suis comblé par ma nouvelle activité. Je travaille en collaboration avec l'Université d'Abobo Adjamé. À ce jour, nous sommes à 3 thèses, 5 masters. Nous les planteurs, utilisons les résultats des scientifiques pour avancer », confie-t-il.

Avec le SAFOU, on peut obtenir du beurre, de l'huile, de la liqueur...

La culture du SAFOU n'est pas seulement l'affaire des retraités. La jeunesse s'y intéresse de plus en plus. Étudiante en Droit, Mlle YAPI, fille de M. YAPI Boka Joseph, est Directrice Générale de l'Agnéby Safou. Cette jeune dame qui allie bien étude et business s'est investie dans la transformation du fruit. « *Ici, nous avons développé 8 produits dérivés qui sont : la poudre du SAFOU, qui se conserve plus longtemps, est destinée à l'alimentation, au domaine médical et au cosmétique, il y a l'huile qui est riche en vitamines A et E. Nous produisons le beurre qui est un bon réparateur de peau et est adapté aux soins de peau dans le traitement des cicatrisations des plaies et brûlures, il intervient aussi dans le traitement du diabète. Dans l'alimentaire, nous avons de la liqueur, de l'huile de table... D'autres produits sont en laboratoire », a-t-elle révélé. Présente dans ce secteur depuis 2008, elle dessert des pharmacies et des laboratoires en sous-produits du SAFOU. Toutefois, elle espère agrandir son activité et conquérir le marché international.*



Séchage du fruit en vue de la production d'huile

Dans cette ambition de conquête, les producteurs et transformateurs du SAFOU comptent sur le FIRCA et l'Etat de Côte d'Ivoire. D'ailleurs, M. YAPI Boka se souvient de sa rencontre avec les responsables du FIRCA et des premiers pas de la création de la filière.

« Ma rencontre avec le FIRCA est passée par le Secrétaire Exécutif de la Chambre d'agriculture, M. Zékré. Lorsqu'il a appris que je faisais du SAFOU, il est venu me voir. On a travaillé un peu ensemble et ensuite, il m'a mis en contact avec le Directeur Exécutif du FIRCA. Dès qu'il m'a reçu, il m'a dit : « M. YAPI, on va mettre en place la filière. Vous allez travailler avec M. OUYA. », raconte M. YAPI. Comme lui, tous les acteurs du secteur sont reconnaissants au FIRCA. « Merci au FIRCA qui nous soutient. Par exemple, au SARA, je n'avais pas les moyens de louer un stand, mais le FIRCA m'a invité sur le sien et je pense que les responsables étaient très heureux de notre présence sur leur stand parce que nos box étaient pleins et nos produits avaient attiré beaucoup d'attention. Je dis encore merci au FIRCA et je pense que nous sommes sur la bonne voie », déclare M. OHOU Paterné, Biochimiste de formation, Directeur général de la société Ivoire Safou.

« Consommez le SAFOU dans tous vos repas »
Pour M. YAPI, la consommation de ce fruit doit être vulgarisée. « Je voudrais que cette plante prenne une place importante dans la vie des

Ivoiriens. Je leur demande de manger du SAFOU. Je demande à chaque Ivoirien qui a une plantation ou une petite portion de terre de planter un ou deux pieds de SAFOU pour sa consommation personnelle, pour sa santé. On a beaucoup de maladies pour lesquelles le SAFOU peut être une solution. Avant, je faisais 17, 18, 19 de tension. Aujourd'hui, avec le SAFOU, je suis à 12, 13. C'est pareil pour ma femme. Vous voyez, nos frères Congolais et Nigériens, quand les fruits viennent, se ruent sur les fruits c'est parce qu'il y a quelque chose de bon dedans. Consommez le SAFOU dans tous vos repas », Explique M. YAPI.

Malgré le niveau de développement de l'Agriculture dans notre pays, les acteurs du SAFOU éprouvent des difficultés. Au nombre de celles-ci, l'inorganisation des acteurs de la filière, l'inexistence d'un mécanisme de fixation de prix pour la commercialisation, la méconnaissance par les producteurs des bonnes pratiques agricoles et la maîtrise de la culture du SAFOU etc.

Au regard de ces nombreuses difficultés et vu les potentialités dont regorge la filière, le FIRCA envisage des actions pour contribuer à l'organisation des producteurs de safou, afin qu'ils trouvent en leur sein, les solutions pour leur développement. Toute chose qui ferait le bonheur non seulement des acteurs de la filière, mais aussi celui de tous les Ivoiriens.



Dépulpage du fruit pour la production d'huile



DES INNOVATIONS AGRICOLES CHANGENT LA PRODUCTION D'IGNAME DANS LE DÉPARTEMENT DE KOUASSI-KOUASSIKRO

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) a signé le 03 mai 2018 une convention d'une durée de trois (3) ans avec le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS). Cette convention porte sur la mise en œuvre du projet d'introduction des innovations de gestion durable de la fertilité du sol dans les systèmes de culture à base d'igname à l'est, au nord-est, au centre et au nord de la Côte d'Ivoire (PIGESCI).

L'objectif général du projet est d'améliorer la productivité de l'igname et la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire, par la diffusion d'innovations de gestion durable de la fertilité du sol, développées par le projet YAMSYS, dans les systèmes de culture à base d'igname, dans les principales zones qui approvisionnent actuellement le marché de gros de Bouaké en igname, à savoir les localités de Kong, Bondoukou, Kouassi-kouassikro et Dabakala.

Le projet PIGESCI se présente comme un canal de diffusion des innovations de gestion de sols générés dans le cadre du projet YAMSYS. La stratégie de diffusion adoptée dans le cadre du projet consistait à sélectionner et former 200 producteurs champions, sur la base du volontariat, dans les 4 localités, à raison de 50 par localité. Après le choix des producteurs champions, une parcelle de démonstration a été installée dans chaque zone (Kouassi-kouassikro, Kong, Bondoukou et Dabakala). Ces parcelles de démonstration sont également des champs écoles qui servent de

cadre de formation et d'apprentissage des producteurs à l'application des innovations. Des visites guidées et commentées sont organisées périodiquement sur ces parcelles de démonstration pour permettre d'apprécier l'effet et l'impact des innovations sur la productivité de l'igname.

RECONNAISSANCE DES POPULATIONS À L'ENDROIT DU PROJET PIGESCI

L'équipe de reportage du FIRCA a assisté à une cérémonie dite Journée agricole, consacrée à la récolte et au stockage de semences de la parcelle de démonstration de la localité de Gimbo N'dolokro, dans le département de Kouassi-Kouassikro, organisée les 25 et 26 Novembre 2020. Cette cérémonie s'est déroulée en 2 étapes. La première étape a eu lieu au sein du village, dans une atmosphère de fête pour marquer la joie des populations d'avoir pu bénéficier de ces innovations et de l'encadrement de la culture de l'igname, assuré par le CSRS, à travers le projet PIGESCI.

A cet effet, les populations habillées dans leurs tenues d'apparat se sont réunies sur la place publique du village, sous la présidence du chef du village. La cérémonie a démarré avec des chants et danses traditionnelles de la localité.

PLUSIEURS VARIÉTÉS AMÉLIORÉES INTRO-DUITES ET ADOPTÉES

Ensuite, M. Koffi N'guessan Salomon, Président des jeunes de la localité a présenté les variétés d'igname cultivées dans cette localité. Il s'agit des variétés Florido, Cameroon, Yamsys, Kponan, Kren-glè et Assawa.

Le chef du village a exprimé toute sa reconnaissance au FIRCA, au CSRS et aux agents du projet PIGESCI. Il s'est dit très fier de l'appui du projet à sa communauté, pour la production de l'igname, qui constitue aujourd'hui la principale source de revenu des populations de la localité.



Prise de parole du chef du village de Gimbo N'dolikro au cours de la cérémonie

Etant l'une des principales localités de production de l'igname en Côte d'Ivoire, le village de Gimbo N'dolikro a accueilli depuis 27 ans, une forte communauté burkinabé venue s'installer pour faire fortune dans la culture d'igname. Leur représentant, M. SAVADOGO Jean Pierre, a

exprimé sa joie pour l'intégration réussie des siens au sein de la communauté villageoise et déclaré que l'arrivée des innovations sur l'igname, leur permet de réaliser une meilleure production et d'améliorer leurs revenus.

Des mets à base des différentes variétés d'igname, notamment de la bouillie d'igname et du foutou, étaient en préparation en marge de la cérémonie, pour permettre à toute la localité et aux visiteurs de se restaurer et de déguster les délices préparés à partir de ces variétés.

FORMATION ET SENSIBILISATION DES PRODUCTEURS À L'APPLICATION DES INNOVATIONS SUR L'IGNAME

Après l'étape du village, les producteurs se sont retrouvés sur la parcelle de démonstration pour la récolte et le stockage des semences d'igname. Les producteurs participant aux activités sur le champ école ont procédé à la récolte sur les 4 parcelles tests à savoir : (i) une 1^{ère} parcelle d'igname fertilisée avec l'apport d'engrais minéral, (ii) une 2^{ème} parcelle d'igname fertilisée avec l'apport de fiente de poulet (engrais organique), (iii) une 3^{ème} parcelle d'igname fertilisée avec l'apport combiné d'engrais organique et minéral et (iv) une 4^{ème} parcelle d'igname sans apport en engrais (non fertilisée). La séance de récolte des 4 parcelles de démonstration a permis d'enregistrer les rendements suivants : 16 t/ha pour la parcelle avec l'apport d'engrais organique et minéral, 13t/ha pour la parcelle avec engrais minéral, 16 t/ha pour la parcelle avec la fiente de poulet et 9 t/ha pour la parcelle cultivée sans apport d'engrais. Il faut noter que le rendement des producteurs dans la zone avant l'arrivée du projet PIGESCI n'était que de 4 t/ha. Le projet a donc permis de multiplier le rendement par 3, voire par 4.



Formation des producteurs sur l'opération de tri des semences

En plus des innovations de fertilisation minérale, organo-minérale et organique, les producteurs ont expérimenté sur cette parcelle de démonstration, plusieurs autres innovations telles que les techniques de production de semences saines, le tuteurage amélioré, le stockage innovant, les buttes serrées (la densité de 10000 plants/ha) en lieu et place de 5000 à 6000 plants/ha) et la rotation culturale (igname - arachide/niébé).

Pour qu'ils s'imprègnent de ces innovations, plusieurs visites de terrain ont été organisées à l'attention des producteurs, aux différentes stades de la croissance de l'igname. Ce qui a permis aux producteurs d'apprécier l'effet des innovations pendant le développement de l'igname, notamment sur les feuilles, les tiges et les tubercules.

La séance de récolte, suivie de la visite commentée, a été l'occasion pour l'équipe du projet conduite par Dr HGAZA Valery, chercheur associé au CSRS, de sensibiliser les producteurs sur l'importance d'utiliser une bonne semence d'igname pour obtenir un excellent rendement.

A la comparaison des rendements obtenus sur la parcelle de démonstration, les producteurs d'igname ont été convaincus qu'une semence de qualité et la bonne densité de plantation de 10 000 plants/ha (buttes serrées) permettent d'obtenir un très bon rendement.

Par ailleurs, les producteurs ont été encouragés à pratiquer la culture intensive sur des parcelles de petite taille, tout en produisant beaucoup de tubercules, en ayant recours aux innovations des buttes serrées, la sélection et la conservation des bonnes semences d'ignames dans des systèmes de stockage amélioré.

Une formation sur le mode de sélection des semences de qualité a été dispensée aux producteurs par M. BOIDI Kabran, technicien du projet PIGESCI. Les producteurs ont appris à faire le tri des tubercules après la récolte, en mettant à part les tubercules commercialisables, les tubercules réservés à la consommation familiale et les tubercules qui pourraient être utilisés comme semence pour la prochaine campagne agricole.

En remplacement de l'ancienne pratique des producteurs qui consiste à conserver les semences à même le sol, un dispositif innovant de conservation des semences d'ignames a été présenté aux producteurs. Il s'agit de confectionner une table à l'aide des branches d'arbres. Cette table doit être sous ombrage, de préférence d'un arbre, ou à défaut des feuilles de palmier. Lors de la récolte, le

producteur sélectionne les tubercules de bonne qualité exempts de blessures, d'attaques de nématodes et de traces blanches de cochenilles. Ces tubercules semences doivent être disposés en une seule couche, afin de permettre aux ignames de bénéficier de l'eau de pluie et des rayons de soleil, pour mieux activer la germination.

Cela fait 3 années que l'équipe du PIGESCI, grâce au financement du FIRCA, sensibilise et forme les producteurs du département de Kouassi-Kouassikro et de 3 autres départements, à la connaissance et à l'adoption des différentes innovations sur l'igname, au travers des champs écoles, en vue d'une meilleure productivité. Après une première année de présence sur les champs écoles, les producteurs choisissent des innovations qu'ils transfèrent dans leurs propres plantations où ils sont également suivis par les techniciens.

UNE FORTE ADOPTION DES INNOVATIONS DIFFUSÉES



Entreposage des semences de Kponan

Les producteurs sont très heureux des formations reçues sur les différentes innovations, ainsi que de l'impact de ces innovations sur leur productivité, avec de bons rendements obtenus atteignant 18 t/ha par rapport à leur rendement habituel de 4 t/ha.

L'équipe de reportage du FIRCA a sillonné des parcelles individuelles de producteurs, pour voir comment ceux-ci ont adopté les innovations en les appliquant dans leurs propres parcelles de production. Le constat était impressionnant au regard de la très forte adoption des innovations diffusées.

Ainsi, M. KOFFI Yao, producteur d'Adi Koffikro a expliqué comment ses semences poussaient lorsqu'elles étaient placées à même le sol. Aujourd'hui, grâce aux formations reçues, il conserve très bien

ses semences depuis 3 ans, en pratiquant les nouvelles méthodes.

M. KOUASSI koffi Jean Philippe du village d'Akpatoufouè, producteur, qui vit de la production et de la commercialisation de l'igname, s'est dit heureux de la contribution des innovations à garantir la qualité de ses semences et à améliorer la productivité de sa parcelle. Pour lui, les innovations introduites dans la culture de l'igname sont à portée de main, moins coûteuses et faciles à appliquer. Grâce à ces innovations, M. KOUASSI Joachim a vu le rendement de sa parcelle passé de 1 à 6 t/ha. Il a ainsi pu acquérir une moto et scolariser ses 6 enfants sans difficultés.



Kouassi Joachim, producteur d'igname Kponan à Akpatoufouè, fier d'avoir acquis sa moto grâce à l'adoption des innovations

Sur son exploitation familiale, M. KOUADIO Koffi Ernest, producteur d'igname dans la localité de Djonan Yakro a procédé à la récolte des semences de la variété Kponan, au transport et à l'entreposage des semences sur la table innovante de conservation, selon la formation reçue lors des

visites du champ école.

N'DRI N'guessan Luc, producteur d'igname à Akpatoufouè s'est consacré à la production et à la commercialisation de l'igname Krenglè. Il s'est réjoui de l'appui des techniciens sur le terrain et plaide pour une meilleure commercialisation de leur production.

Au regard des résultats très intéressants enregistrés dans le département de Kouassi Kouassikro, les populations souhaitent la poursuite de l'encadrement, afin de permettre à tous les producteurs d'adopter ces innovations dans l'ensemble des 4 zones du projet, à savoir Kong, Bondoukou, Kouassi-kouassikro et Dabakala. Par ailleurs, la mise en place des plateformes multi-acteurs qui a été initiée dans le cadre du projet, contribuera nécessairement à une meilleure commercialisation des productions.

Après 3 années de mise en œuvre, ce projet a permis à ce jour, d'enregistrer des résultats significatifs. Les actions du projet ont touché au total 940 producteurs pendant les phases de démonstration, à travers les visites commentées et les formations organisées sur les champs écoles à l'endroit des producteurs.

Il faut rappeler que la culture de l'igname, qui constitue l'activité principale de nombreuses populations en zone rurale, joue un rôle très important dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural et dans le combat pour la sécurité alimentaire.



Une famille très heureuse de l'amélioration de la culture de l'igname



LE MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES DÉGAGE PLUS DE 3 MILLIARDS DE FCFA POUR APPUYER LES ACTEURS IMPACTÉS PAR LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Une remise de dons ayant pour objectif d'atténuer l'impact de la COVID 19 et de contribuer à la relance de leurs activités économiques durement affectées par la pandémie, a fait l'objet d'une cérémonie qui a réuni autour du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques certaines institutions, dont le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA).

Il s'agit d'un appui du gouvernement dans le cadre du Programme d'Urgence d'appui au secteur agricole (PURGA), un démembrement du soutien économique, social et humanitaire de l'état face à la Covid-19. Sont concernées les Filières Avicole, Porcine, Cunicole, Apicole, Pêche artisanale et Aquacole.

Ce sont au total 23 entreprises qui ont perçu des chèques d'un montant global de 398 millions de FCFA et du matériel de désinfection des fermes, des kits de produits vétérinaires et sanitaires, des moteurs pour les embarcations

de pêche, des motos, des GPS et des sondeurs. Des auges, des bascules numériques, du petit matériel d'écloserie et des kits apicoles composés de ruches, d'infumoirs et d'attire-essaim, font également partie des dons.

Monsieur Moussa DOSSO, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, a expliqué que cet appui vise singulièrement à renforcer la biosécurité et l'hygiène publique vétérinaire, à mettre en place un cadre d'échanges entre le ministère et les armateurs pour la continuité de la pratique de la pêche fraîche, et à assurer la mobilité des importateurs de bétail vivant. Mais cet appui vise également à prendre des mesures pour garantir l'approvisionnement du pays en produits animaux et halieutiques, et faciliter l'accès des centres de stockage aux opérateurs de la Filière Avicole.

Le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques a profité de l'occasion pour indiquer que la dotation globale de son département est

de 11,24 milliards de FCFA, dont 10,17 milliards de FCFA pour la Filière Avicole, 400 millions de FCFA pour la pêche artisanale, 300 millions de FCFA pour la Filière Porcine, 300 millions de FCFA pour la Filière Aquacole et 70 millions de FCFA pour la Filière des Elevages en développement, mais aussi des fonds d'appui direct au profit des acteurs des filières bénéficiaires.

Il a en outre salué l'oreille attentive que le Président de la République a accordée à l'appel des acteurs, à laquelle il a associé les partenaires techniques et financiers dont la Banque mondiale, l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

Par la voix de M. BAKAYOKO Mamadou, leur porte-parole, les bénéficiaires de ces appuis gouvernementaux ont exprimé leur reconnaissance au gouvernement.

Quant au Dr ACKAH Angniman Pierre, Conseiller Spécial du Premier Ministre, chargé de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, et Président du Comité interministériel de coordination technique (CICT), il a indiqué que le PURGA touche sept filières agricoles d'exportation, cinq filières de production alimentaire végétale, trois filières des ressources animales, deux filières des ressources halieutiques et un appui à la mise sur le marché des produits vivriers, pour un montant global de 95,77 milliards de FCFA.





JNCC 2020, LE FIRCA TOUJOURS PRÉSENT AUX RENDEZ-VOUS DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Placée sous le thème : « Tous engagés pour un cacao, ami de la forêt », la 7^{ème} édition de la Journée Nationale du Cacao et du Chocolat (JNCC) s'est tenue, à la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro.

La cérémonie d'ouverture, présidée par le Président de la République de Côte d'Ivoire, à la résidence Félix Houphouët Boigny, a servi de cadre pour annoncer le prix d'achat du cacao, fixé à 1000 FCFA/kg pour la campagne 2020-2021.

Le FIRCA, acteur majeur du financement pérenne de l'agriculture ivoirienne, toujours présent aux grands rendez-vous du développement agricole, n'a pas dérogé à sa règle. Le FIRCA était donc présent à l'édition 2020 des JNCC, aux côtés du Conseil du Café-Cacao.

S'inscrivant dans la thématique de protection de la forêt, développée par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le FIRCA, selon son Directeur Exécutif, M. ATSIN Yao Léon, s'est engagé à soutenir les acteurs agricoles, en particulier les producteurs de la Filière Café-Cacao.

Comme à son habitude, le stand d'exposition du FIRCA a offert à ses nombreux visiteurs et ce jusqu'au 3 octobre 2020, de la documentation variée, via diverses publications éditées par l'institution.

En outre, en marge des activités de la JNCC, le Directeur Exécutif du FIRCA a assisté aux côtés du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, à l'inauguration du Centre de l'Innovation et de Technologie de l'Anacarde (CITA).

Basé à Yamoussoukro, le CITA est à la fois une usine école et un endroit où des industriels, des porteurs de projet et même des travailleurs, pourront se faire former pour développer toute initiative à l'effet de soutenir l'industrie de l'anacarde.



DÉMARRAGE DE LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION ET D'ÉGRENAGE AU TITRE DE L'ANNÉE 2020-2021

Le mardi 17 novembre 2020, les acteurs de la Filière Coton ont été conviés à une réunion technique au siège de l'Organisation Interprofessionnelle de la Filière Coton (INTERCOTON), sise aux Il-Plateaux les Vallons. Au cours de cette rencontre, le démarrage de la campagne de commercialisation et d'égrenage du coton, au titre de l'année 2020-2021, a été fixé au 20 novembre 2020, sur toute l'étendue du territoire national.

Bien avant cette annonce, les acteurs de la filière se sont imprégnés des dispositions pratiques et du code de bonne conduite qui vont régir ladite campagne. « Cette réunion technique de lancement de la campagne de commercialisation 2020-2021, vise à revoir les dispositions pour rendre la commercialisation opérationnelle et surtout pour la mener à bien. Il s'agit pour nous de prendre des dispositions idoines, tant au niveau des producteurs que des acheteurs et des autres acteurs, à l'effet d'organiser tous les circuits, afin que personne ne soit lésée au cours de cette campagne », a indiqué M. SORO Moussa, président de l'INTERCOTON.

Quant à M. SILUE Kassoum, Directeur Général de la Fédération des unions de sociétés

coopératives de Producteurs de Coton de Côte d'Ivoire (FPC-CI Coop CA), il a indiqué que les producteurs attendent beaucoup de cette campagne. Pour lui, il faut que le fruit du labeur des producteurs soit payé au prix convenu et à temps, afin que ces derniers puissent faire face à leurs besoins. « Cette année, nous voulons que les règles sur lesquelles nous nous accordons soient véritablement appliquées par les opérateurs sur le terrain », a-t-il souhaité, avant de remercier au nom de ses pairs, l'Etat de Côte d'Ivoire pour avoir subventionné le prix du Kg de coton graine fixé cette année à 300 F CFA, le premier choix et 275 FCFA pour le 2^{ème} choix. « C'est vraiment le meilleur prix au niveau de la sous-région. Et nous en sommes véritablement heureux », s'est-il réjoui.

A sa suite, Madame Johanna ADOTEVI, directrice commerciale à Ivoire Coton, qui s'exprimait au nom des égraineurs, s'est réjouie de la production ivoirienne en hausse, de son point de vue. « *La Côte d'Ivoire est passée 3^{ème} producteur ouest-africain. Depuis deux ans, les autorités ivoiriennes ont fait beaucoup d'efforts. Car cela fait deux années de suite que nous payons le coton graine bord champ à 300 F CFA/kg, un prix historiquement très élevé. C'est une action à saluer, car les producteurs sont contents* », a-t-elle fait remarquer.

Mme ADOTEVI n'a toutefois pas caché ses inquiétudes pour la campagne 2020-2021. « *Cette campagne que nous commençons se présente difficilement. Pourtant, nous avons un prix bord champ subventionné à hauteur de 67,7 F CFA/kg par l'Etat. Mais, nous n'avons pas encore les débouchés. Nous avons un marché qui est déprécié* », a-t-elle déploré.

Sans sombrer dans le découragement et en vue de trouver d'autres débouchés au coton, Mme ADOTEVI a indiqué que dans le cadre du plan émis par les autorités ivoiriennes sur le sujet, la question de la 2^{ème} et 3^{ème} transformation est à l'étude. « *Au niveau de l'INTERCOTON, nous avons des tritrateurs qui transforment la graine de coton en huile et les tourteaux en aliments de bétail et de volaille. Nous avons également l'industrie textile. Tous ces projets à long terme vont apporter un plus et vont donc ouvrir des perspectives positives* », s'est-elle réjouie.

Rappelons que le prix du coton graine pour la campagne 2020-2021, annoncé par le gouvernement au Conseil des ministres du mercredi 19 août 2020, est de 300 F CFA le Kg pour le 1^{er} choix et 275 F CFA pour le 2^{ème} choix subventionné à hauteur de 67,7 F CFA le kg. La production attendue est évaluée à 535 881 tonnes pour ladite campagne.





LE FIRCA ET L'APROMAC RÉCOMPENSENT LES MEILLEURS SAIGNEURS D'HÉVÉA

La troisième édition du concours du meilleur saigneur d'hévéa, initié par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), en collaboration avec l'Association des professionnels du caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire (APROMAC), dans le cadre des Journées de l'encadreur d'hévéa, a dévoilé et récompensé ses lauréats, le 18 décembre 2020 à Yamoussoukro, au cours d'une cérémonie.

Depuis 2018, année du début de mise en œuvre du cinquième cycle de l'assistance technique aux producteurs d'hévéa (couvrant la période 2018-2020), le FIRCA et l'APROMAC ont jugé opportun de tirer au cours d'une rencontre avec tous les acteurs de la filière, les enseignements des activités menées et de faire des propositions d'amélioration, tant des prestations d'encadrement, que du système d'évaluation mis en place. C'est dans ce contexte que sont nées les "Journées de l'Encadreur d'hévéa" dont la première édition s'est tenue du 18 au 19 décembre 2018 à Yamoussoukro, avec les acteurs et animateurs du dispositif d'assistance technique aux planteurs d'hévéa que sont les Saigneurs, les Contrôleurs de saignée, les Régisseurs, les Planteurs Leaders et les Groupes de Vulgarisation. Ces acteurs et animateurs sont proposés par les sept (7) opé-

rateurs de la filière : CCP, CHP, EXAT, IDH, SAPH, SOGB et TRCI.

Les participants au concours du meilleur saigneur au plan national, sont sélectionnés à la suite des concours locaux organisés au niveau de chaque secteur. A côté de ce concours, est organisé celui dédié aux femmes. Ainsi, cette année, malgré le contexte social impacté par la maladie à coronavirus, 23 hommes et sept (7) femmes, tous déterminés à remporter le premier prix dans leur catégorie, ont pris le départ sur la parcelle d'hévéa de M. LALLEBI Ya Jacques, située dans le village de Konéfla, à 30 km de Yamoussoukro.

Le concours s'est déroulé en deux étapes : à savoir la saignée à l'école sèche pour déterminer la qualité, et la saignée en plantation d'hévéa,

pour relever la vitesse des différents concurrents.

Le concours porte sur trois principaux critères notés sur 100 points avec les pondérations suivantes : i) la vitesse des saigneurs (30 points), ii) la maîtrise des ouvertures de panneaux (35 points) et iii) la qualité de saignée (35 points).

A la fin de la journée, les résultats du concours proclamés au cours d'un dîner gala, ont permis de désigner les 3 meilleurs saigneurs d'hévéa dans les catégories hommes et femmes.

Au niveau des femmes, on distingue par ordre de mérite, Mlle SINO Barakissa (SOGB-Méagui) qui a remporté le trophée et une moto de 125 cm³, Mlle OUEDRAOGO Mariam (CCP-Dabou), un trophée et une moto de 50 cm³ et Mme SINAN Siallou Marie (CHC) qui a obtenu un trophée et un vélo tout terrain (VTT).

En plus des lots sus-cités, chacune des sept (7) candidates a reçu un complet de pagne Wax et la somme de 50.000 FCFA.

Chez les hommes, on distingue par ordre de mérite, M. DONGO Kouassi (TRCI-Bondoukou), qui a remporté le trophée et une moto de 125 cm³, M. KOUASSI Kouadio Kévin (SAPH-Daoukro), qui a obtenu une moto de 50 cm³ et M. COULIBALY Lassina (SAPH-Bettié, 3^{ème}), qui a reçu un Vélo Tout Terrain (VTT). Chacun des 23 candidats a reçu la somme de 50.000 FCFA.

La cérémonie a également permis de récompenser les meilleurs acteurs dans leurs catégories respectives, à savoir des Chefs secteurs, des Planteurs Leaders, des Régisseurs, des

Groupes de Vulgarisation et des Contrôleurs de Saignée.

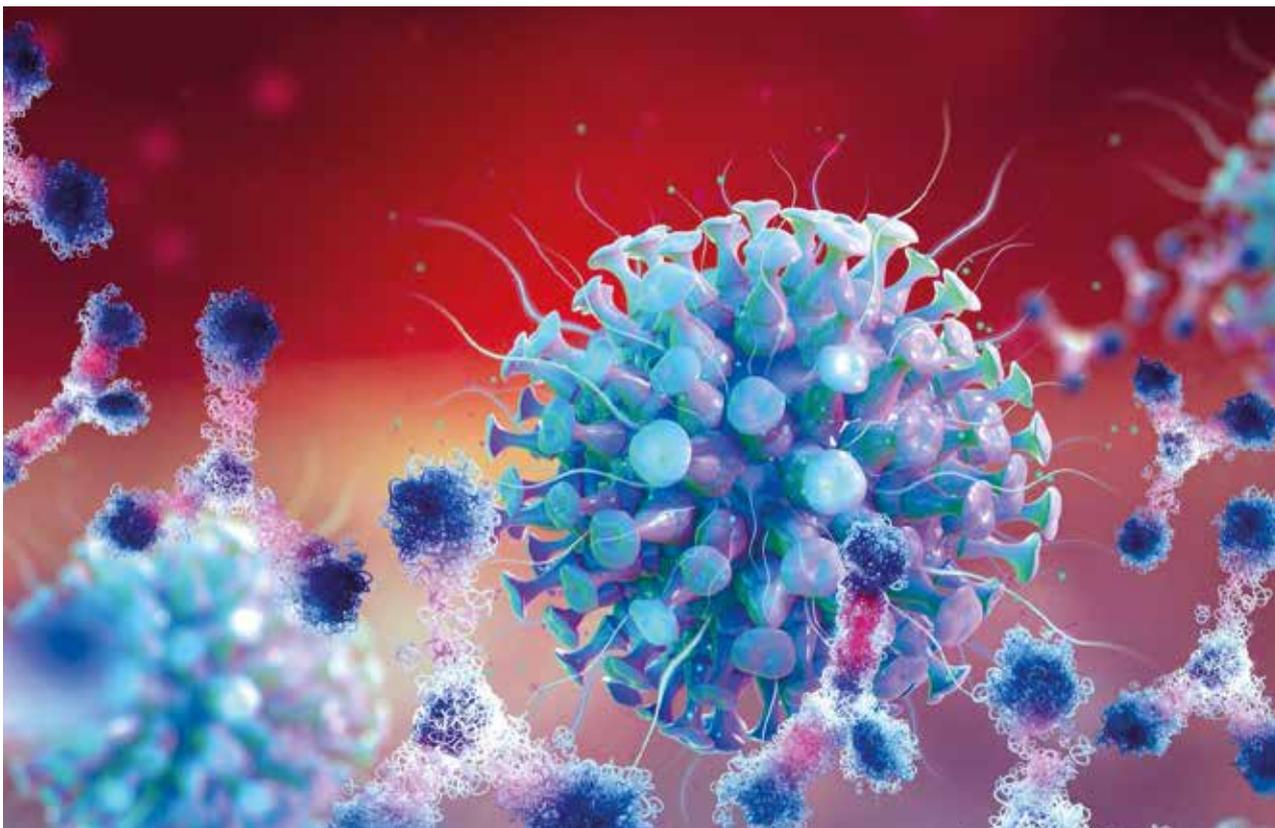
Cette troisième édition a donné l'occasion de dresser un bilan des journées de l'encadreur et d'en tirer les leçons.

A l'issue de cette journée, M. N'DIAYE Oumar, Directeur Exécutif Adjoint du FIRCA, a tenu à remercier non seulement les différents bénéficiaires, mais également l'ensemble des acteurs dont la mobilisation a contribué au succès de l'événement. Par ailleurs, il a mis l'accent sur la récompense symbolisée par un voyage qu'offrent le FIRCA et l'APROMAC aux meilleurs chefs secteur, dans un des grands pays producteurs de caoutchouc.

Au regard de la performance de la Filière Hévéa de Côte d'Ivoire qui l'a propulsée au 4^{ème} rang mondial des pays producteurs du caoutchouc, M. N'DIAYE Oumar a évoqué l'idée de faire participer les saigneurs ivoiriens aux compétitions organisées au niveau mondial, avec la possibilité de glaner des lauriers.

Après trois ans de mise en œuvre, les journées de l'encadreur d'hévéa semblent avoir pris enracinement dans la filière hévéicole et sont devenues un rendez-vous attendu par l'ensemble des acteurs de la filière. Ce modèle de motivation, courant dans les grands pays de production hévéicole d'Asie dont le Vietnam, a inspiré le FIRCA et l'APROMAC lors des différentes missions organisées dans ce pays. Gageons que les journées de l'encadreur d'hévéa organisées par la Côte d'Ivoire, deviennent une véritable école pratique que fréquenteront dans un futur proche, tous les producteurs d'hévéa du continent africain.





LE FIRCA SE PRONONCE SUR LA COVID-19 : INTERVIEWS DES DIRECTEURS

Bonsoir Madame et Messieurs les Directeurs.

Mme TRAORÉ Assita, Directrice du Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières, présentez-nous votre département s'il vous plaît.

Notre département est composé de 13 filières dont le Palmier à Huile, Hévéa, Anacarde, Coton, Ananas, Gingembre, Papaye...

M. KOUAMÉ Joseph, vous êtes le Directeur du département Café-Cacao et Autres Plantes Stimulantes. Présentez-nous également votre département.

Trois filières composent notre département : la Filière Café-cacao, la Filière Cola et la Filière Poivre. Ces deux dernières financées sur la caisse de solidarité et la première, par le Conseil du Café-Cacao.

M. LORNG Jean-Paul, vous êtes le Directeur du Département des Cultures Annuelles et des Ressources Animales...

Effectivement, notre département regroupe toutes les ressources animales, la pêche, l'aquaculture, les ruminants et les élevages en développement comme le lapin, l'escargot, l'aulacode ou l'agouti... Mais ce n'est pas tout. Nous

nous occupons également des cultures dites vivrières : riz, maïs, igname, banane plantain, manioc, cultures maraichères...

On entame le deuxième semestre de l'année 2020, le Plan d'Action Annuel prévoyait des activités dans les domaines de la recherche, du conseil agricole et le renforcement des capacités des OPA, quel point faites-vous des actions de votre département ?

Le premier trimestre est consacré à la programmation et à la rédaction de documents, à la préparation des dossiers, des termes de

référence... C'est vrai que nous avons connu quelques dysfonctionnements du fait de la Covid-19 mais nous avons fait l'essentiel du travail que nous avons à faire à cette période. Le premier trimestre s'est pratiquement bien passé dans notre département.

Mme TRAORÉ, comment s'est passé le premier trimestre 2020 dans votre département, vu que c'est le seul qui n'a pas vraiment connu de perturbation ?

En ce qui concerne la recherche, les choses se sont déroulées comme prévu dans les laboratoires. Cependant, le suivi des activités de recherche sur le terrain a connu un temps d'arrêt. C'est seulement la note du Ministre de l'agriculture autorisant les déplacements et missions des agents des institutions agricoles, qui nous a permis de remettre les choses en marche. Concernant le Conseil agricole, il s'est poursuivi dans certaines structures en se faisant fort de réduire le nombre de participants aux formations. Si je prends l'exemple de l'hévéa, certaines structures de développement ont voulu continuer le conseil. On leur a autorisé quand le gouvernement a allégé les mesures sanitaires, en leur demandant d'une part, de respecter les mesures barrières et d'autre part, de réduire le nombre de participants aux formations. Concernant le renforcement des capacités, pour les formations dont les formateurs devaient venir d'Abidjan, on a dû attendre. Nous-mêmes, pour les missions de suivi sur le terrain à l'intérieur, on a dû ne pas les faire. Mais, on a des structures relais sur le terrain qui ont continué le travail.

M. KOUAMÉ, nous sommes à vous. Quel bilan pouvez-vous faire du premier trimestre 2020 pour votre département ?

Dans la stratégie de mise en œuvre des activités dans le secteur du café, du cacao et des autres plantes stimulantes, on avait déjà notre plan d'exécution et de suivi lancé avant la survenue de la Covid-19. Nous avons continué de collaborer avec nos partenaires sur le terrain, mais il faut admettre quelques difficultés. Au premier trimestre, toutes les dispositions avaient été prises pour l'acquisition des matériels et équipements prévus sur le programme. Malheureusement, tous les équipements pour le CNRA, pour pouvoir aider le dispositif, n'ont pas été réunis. Cela dit, le CNRA et l'ESA, qui sont les principaux partenaires sur le terrain,

avec les restrictions liées au Covid-19, n'ont pu mettre en place les parcelles prévues.

Je reviens à vous M. LORNG, comment avec la Covid-19, avez-vous réorganisé vos services pour atteindre vos objectifs ?

D'abord, il faut savoir qu'on n'a pas revu nos objectifs à la baisse. On les a simplement différés compte tenu du retard accusé du fait des mesures de restriction sanitaires prises par le gouvernement. Nous avons procédé par la suite à une réorganisation qui nous a amené à revoir la présence au poste de nos agents. Nous avons procédé à la mise en place d'un système de travail par alternance, un jour sur deux pour les collaborateurs, nous avons également réduit tout ce qui est échange avec les personnes extérieures, nous avons supprimé des réunions et privilégié le télétravail pour ceux qui étaient à domicile et le téléphone pour ceux qui étaient au bureau. Nous avons aussi limité la circulation des documents papiers parce que cela pouvait être un vecteur de contamination. Nous avons privilégié les mails.

M. KOUAMÉ, avez-vous observé ces mêmes mesures barrières dans le fonctionnement de votre département ?

Effectivement, le département s'est conformé aux règles établies par la Direction Exécutive quant au respect de mesures barrières, en limitant surtout la circulation des documents papiers.

Mme TRAORÉ, au niveau de votre département et des relations avec l'extérieur, avez-vous, vous aussi, observé ces mêmes principes ?

Oui, nous avons acheté tout ce qui est gel hydroalcoolique pour que les agents puissent se nettoyer régulièrement les mains ; on a acheté des masques et veillé à ce que le déplacement des agents dans le département se fasse avec des masques, on a gardé les contacts avec nos partenaires par visioconférence, ce qui nous a permis d'avancer sur un certain nombre de dossiers malgré le retard que nous avons connu dans certaines activités. Par exemple, nous devons faire une mission à l'intérieur au niveau de certaines pépinières, c'était impossible. Mais dès que nous avons connu un allègement des mesures, cette mission s'est

effectuée. Pour dire qu'on n'est pas resté les bras croisés, on a été en contact avec tous les acteurs par le télétravail, ce qui nous a permis d'avancer dans l'exécution de notre plan d'actions.

Vous parliez à l'instant de télétravail et de vos partenaires, mais quelles sont les actions spécifiques que vous avez menées auprès des filières et qui affectent durablement l'économie ?

On a rassuré les acteurs des filières en leur disant que les réunions reportées n'allaient en rien impacter le financement de leurs activités. Il y a eu des négociations avec les acteurs pour que certaines équipes attendent de reprendre le travail vu les mesures barrières. On leur a également demandé, dans toutes leurs activités, de tenir compte des mesures barrières recommandées, à savoir entre autres, le port des masques.

M. KOUAMÉ, quelles sont les actions spécifiques menées avec les acteurs de vos filières ?

Pour la Filière Café-Cacao, nous n'avons pas mené d'actions spécifiques. Par contre, pour les filières Poivre et Cola, nous leur avons demandé de ne pas tenir les réunions qu'ils avaient programmées. Par exemple, au niveau de la Filière Cola, beaucoup de grandes réunions étaient prévues. Toutes ces réunions ont été reportées à notre demande. On peut dire que les acteurs de ces filières nous ont suivis. Nous étions en contact avec leurs responsables qui étaient chargés de faire passer nos messages.

On le voit, avec tout ce que vous venez de dire, que la COVID-19 a impacté fortement votre façon de travailler. M. LORNG, Si vous comparez l'avant et l'après COVID-19, pouvez-vous dire si cette crise sanitaire va changer vos méthodes et vous donner des idées pour l'avenir ?

Oui, bien sûr ! Cette situation nous a obligés à développer certains outils de travail, quoiqu'ils existaient déjà. Ces outils seront complémentaires à notre façon de travailler. Nous sommes une structure centralisée et nous avons un dispositif de suivi important parce que le FIRCA paye après service. En fait, c'est ce qui nous oblige à être sur le terrain pour toutes les vérifications nécessaires avant paiement. Nous avons vu l'importance d'utiliser les réseaux sociaux, le télétravail... Par exemple avec les producteurs, nous avons créé des groupes WhatsApp et avons pu réagir rapidement, surtout en cas de maladies des plantes. Cela s'est avéré efficace car la prise en charge s'est faite plus rapidement qu'avant la Covid-19. Nous avons donc pu tirer profit de cette situation.

M. KOUAMÉ, comment la Covid 19 a impacté votre façon de travailler et qu'est-ce qu'elle a changé aujourd'hui ?

Ce que nous devons déjà retenir, c'est qu'on n'ira sur les parcelles que lorsque cela sera nécessaire.

Mme TRAORÉ, est ce que vous avez ressenti ce même impact dans votre département ?

Oui, parce que nous faisons beaucoup de missions sur le terrain. Donc avec les mesures prises au niveau du gouvernement et je dirai aussi au niveau du FIRCA, on a dû les réduire considérablement. Mais comme le disaient Messieurs Lornng et Kouamé, on a été obligé de s'adapter. Nous avons continué de maintenir le contact avec nos partenaires par les visioconférences, les mails, les échanges téléphoniques.

Mme TRAORÉ, pensez-vous pouvoir atteindre vos objectifs 2020 malgré la crise sanitaire ?

Je pense que oui, mais avec des délais qui vont être un peu décalés. En tout cas, nous avons de l'espoir, s'il n'y a pas de pic de la maladie. Parce qu'on a beau faire des projets, si on ne peut pas sortir de nos bureaux, on ne pourra faire que le minimum. On espère donc que très rapidement, les chercheurs du monde entier vont trouver une solution pour nous sortir de cette impasse. C'est vrai que nous avons la volonté, mais elle seule ne suffit pas. On va prier pour que le pire reste loin de nous.

M. KOUAMÉ est ce que vous êtes autant optimiste, si on n'atteint pas les pics dont Mme TRAORÉ parlait tout à l'heure ?

Bien sûr, si la maladie ne s'aggrave pas, nous pourrions atteindre nos objectifs, mais ce sont les délais qui vont être décalés.

Et vous M. LORNG ?

Mes collègues ont très bien répondu. On a planifié sur 12 mois, mais en réalité nous allons travailler sur 9 mois, au mieux, on ne pourra donc pas atteindre nos objectifs dans les délais initialement prévus. Mais la reprise des activités va nous permettre de faire le maximum pour qu'en début d'année 2021, on puisse atteindre parfaitement tous nos objectifs. Ce qui me rassure, c'est qu'à l'intérieur du pays, les acteurs des filières l'ont compris, ils ont continué à travailler et c'est une bonne chose, surtout pour ce qui est des denrées alimentaires.

On ne saurait vous quitter sans prendre votre dernier mot, en commençant par Mme TRAORÉ Assita.

Merci pour l'opportunité que vous me donnez pour parler de ce que nous avons fait pendant cette période et rassurer nos partenaires sur le fait que nous avons continué de travailler en vue de la mise en œuvre de nos activités, même s'ils ne nous ont pas suffisamment vus sur le terrain. Je voudrais les rassurer une fois encore que nous restons à l'écoute de toutes leurs attentes. Et que cette pandémie soit loin derrière nous, afin que nous puissions repartir de plus belle dans nos activités, pour pouvoir développer les filières.

M. KOUAMÉ Joseph ?

Je demande à tous les acteurs des filières de garder espoir. Nous devons continuer à travailler ensemble pour les années à venir. Je voudrais leur signifier que malgré la crise, le FIRCA a continué à œuvrer à leurs côtés. Je leur demanderai cependant, de toujours continuer à travailler dans le respect des mesures barrières édictées par le gouvernement.

M. LORNG Jean Paul, pour clore ?

Je m'associe à tout ce que mes collègues ont dit, en termes de remerciement, d'espérance. Je voudrais encourager nos collaborateurs. Je leur demande de retrousser leurs manches pour qu'on rattrape le retard accusé. Je tiens aussi à rassurer nos partenaires institutionnels et techniques que nous tiendrons nos engagements. Nous leur disons merci pour la confiance et la patience dont ils ont fait preuve. Nous leur demandons de toujours continuer à respecter les mesures barrières dans toutes leurs activités. Je voudrais également remercier le Service

Communication, qui fait sienne les recommandations édictées par le gouvernement et par, la Direction Exécutive. Merci de l'opportunité données et des outils déployés pour faire la sensibilisation, et surtout pour parler à nos partenaires.

Madame et Messieurs, merci.



REPORTAGE PHOTO

7^{ème} JOURNEES NATIONALES DU CACAO ET DU CHOCOLAT
Du 01 AU 03 Octobre 2020



2021

M. ATSIN YAO LÉON, Directeur Exécutif du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA),

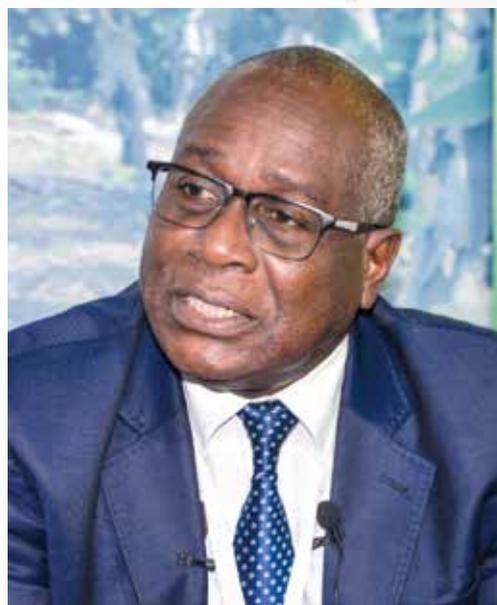
Étant toujours à la recherche de ressources à mettre à la disposition des filières, afin de leur apporter une bouffée d'oxygène en cette période très difficile pour les entrepreneurs, l'Etat vise l'objectif de soulager les acteurs du monde agricole et principalement les producteurs durement frappés par la pandémie de la COVID-19.

Je remercie le Gouvernement, particulièrement nos différents ministres de tutelle qui ont bien voulu confier la gestion des montants alloués à certaines filières au FIRCA. Il s'agit notamment des Filières de l'élevage et des Filières fruitières. Cette aide s'élève à 6 milliards 740 millions pour l'élevage avec les Filières Avicole, Porcine, Cunicole, Apicole, Aquacole et Pêche artisanale. 6 autres milliards sont destinés aux filières fruitières, dont 1 milliard pour la Filière Ananas et 5 milliards pour la Filière Mangué.

Je demande à tous les agents du FIRCA de continuer à respecter les mesures édictées par le gouvernement, notamment, les mesures barrières. Je veux parler du lavage des mains avec de l'eau et du savon, ou à défaut, l'utilisation de gel hydro alcoolique, la distanciation physique, et l'éternuement dans le creux du coude. Lorsque vous sortez de chez vous, il faut porter systématiquement un masque pour vous protéger et protéger votre voisin. C'est important, et nous devons veiller au respect de ces mesures. Comme on le sait, la maladie à coronavirus est très grave. Le nombre de personnes infectées est encore élevé, même s'il est vrai que des vaccins sont annoncés.

Je voudrais rassurer les filières agricoles et toute la Côte d'Ivoire sur l'engagement du FIRCA à continuer d'assurer ses missions, malgré l'environnement difficile. J'invite tout le monde à se mobiliser davantage pour que nous continuions à développer notre agriculture et à nous donner les moyens de nourrir nos populations.

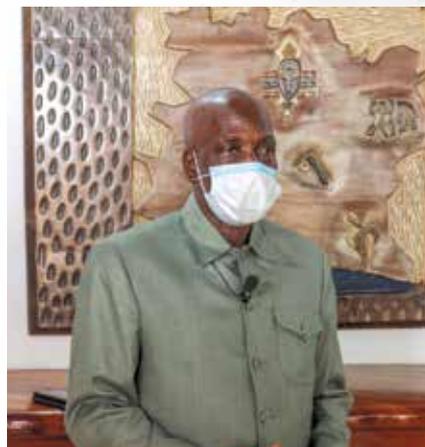
Je profite de votre tribune pour souhaiter une excellente année 2021 à toutes les filières agricoles, à nos différents partenaires et à toute la Côte d'Ivoire. Que Dieu éloigne de nous cette pandémie qui a mis à mal l'économie de nos nations et qu'il nous offre une année 2021 prospère à tous égards.



2021

Docteur YTE WONGBE, Directeur Général du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA)

Je souhaite une bonne et heureuse année à tous mes travailleurs, tous mes chercheurs, et tout le personnel du CNRA. Je souhaite que nous ayons une bonne santé pour nous permette de nous mettre au service du monde agricole, afin d'avoir des résultats encore plus probants pour la Côte d'Ivoire, dont le développement repose encore sur l'agriculture. J'invite la population à compter sur le CNRA qui va travailler d'arrache-pied pour avoir une production abondante pour tous. Et enfin, je voudrais remercier tout le monde, ainsi que le Créateur, afin que nous puissions vivre dans ce pays en paix, pour notre développement.



Professeur KONE INZA, biologiste de la conservation, Directeur Général du Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire

Le premier vœu que je veux formuler, est un vœu de paix pour mon pays, un vœu de paix pour toute l'Afrique, également un vœu d'amélioration du contexte sanitaire mondial. L'année 2020 a été une année très difficile à cause de la pandémie de la COVID-19, il faudrait que 2021 voie cette situation sanitaire s'améliorer, pour qu'enfin, on puisse se concentrer davantage sur le travail, le travail en synergie. Pour cela, je formule le vœu que tout le monde soit en parfaite santé. Etant en parfaite santé, nous allons rechercher les synergies pour plus d'impact.

Pour terminer, je remercie le FIRCA pour l'intérêt porté au CSRS. Cet entretien nous donne l'occasion de partager un peu notre expérience, pas seulement notre expérience de collaboration avec le FIRCA, mais notre expérience dans la recherche de façon générale, notre expérience dans la recherche agricole, dans la pratique également. Ça nous permet aussi d'inviter l'ensemble de nos partenaires, l'ensemble des acteurs avec lesquels on travaille, à se rapprocher de nous à la faveur de nos 70 ans en 2021. Nous avons beaucoup de choses à faire ensemble. Rapprochons-nous, réfléchissons et mettons-nous au travail.



2021

M. JEAN-LOUIS KODO, Président de l'Association Interprofessionnelle du Palmier à Huile (AIPH)

L'année 2020 a été fortement marquée et perturbée par la pandémie à Coronavirus ou Covid-19 qui continue de sévir quoique sa propagation en Côte d'Ivoire soit maintenant ralentie.

Les activités de la Filière Palmier à Huile n'ont guère échappé à cette réalité et à ses impacts parmi lesquels, la baisse significative des prix d'achat des régimes de palme aux producteurs et bien logiquement, un ralentissement du déploiement de nos activités opérationnelles programmées sur le terrain.

Nos vœux pour 2021 à l'endroit des collègues, acteurs de la filière et partenaires sont d'avoir une filière plus prospère et durable ; une filière avec de meilleurs prix pour les producteurs ; une interprofession plus forte et qui veille mieux sur les intérêts des acteurs ; un environnement agricole plus solidaire et durable, bénéficiant de plus de soutien financier des partenaires, pour un monde agricole prospère.



M. SYLVAIN GOTTA, Président de l'Interprofession Avicole Ivoirienne (IPRAVI)

Après une année 2020 comme celle que nous venons de vivre, je crois que le premier vœu qu'on doit se souhaiter tous, c'est un vœu de santé. La COVID-19 a remis en cause beaucoup de choses. Donc je souhaite à tout ivoirien, à toute personne vivant en Côte d'Ivoire, à tout opérateur, d'avoir une santé de fer en 2021. Parce que ce n'est qu'avec une très bonne santé qu'on peut entreprendre.

Nous avons fait preuve de résilience avec les crises que nous avons pu connaître de tout ordre : au niveau sanitaire, économique, politique, etc., nous sommes encore présents et continuons de travailler. Cette résilience doit nous faire avoir confiance en nous-mêmes et nous dire que c'est grâce à notre travail que nous allons développer notre pays.

Nous n'avons pas le droit de baisser les bras, les difficultés sont inhérentes à toute activité économique. Mais nous devons reconnaître que nous allons dans le bon sens, grâce à notre travail les choses s'améliorent d'année en année, et grâce à l'appui du Gouvernement, qui tous les



2021

jours travaille à un plus grand professionnalisme, et à un meilleur développement des Filières Avicoles et Agricoles, nous pensons que les signaux sont au vert. Nous remercions le Gouvernement qui malgré les conditions difficiles a pu apporter un appui à toutes les Filières Agricoles et de production animale. A l'endroit des consommateurs, nous demandons d'avoir confiance en la capacité des opérateurs des productions locales à faire face à la demande, par une offre en quantité et en qualité extrêmement bonne. Nous sommes à même de relever les défis qui se dressent devant nous, pour le bonheur de la Côte d'Ivoire et celui de tous les ivoiriens.

M. Aboudramane DIARRASSOUBA, Président de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la Filière Cola (INTERCOLA)

Une année s'achève, une autre nous ouvre ses portes. Vivement qu'elle soit une année de paix, de stabilité, de fraternité et surtout d'aboutissement des projets les plus chers, en particulier, à tous les acteurs de la Filière Cola et du monde rural, mais également aux institutions partenaires et à la population Ivoirienne en générale.

Au-delà des résultats enregistrés, l'année 2020 a été durement marquée par la pandémie de la maladie à coronavirus avec la fermeture des frontières terrestres et des conséquences néfastes sur la Filière Cola en Côte d'Ivoire. En effet, Le Nigéria absorbe 70% de la production de noix de cola de Côte d'Ivoire.



La maladie à coronavirus, survenue dès la fin du premier trimestre 2020, a impacté négativement la production, la commercialisation et l'exportation de la noix de cola, avec pour corollaire la fermeture des marchés, la distanciation sociale, la fermeture des frontières et autres actions mises en œuvre par le Gouvernement dans la lutte contre cette pandémie. Nous tenons à féliciter et remercier le Président de la République, son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, le Gouvernement Ivoirien et les Partenaires au développement ; pour les mesures efficaces prises très tôt pour juguler cette crise sanitaire.

L'année 2020 nous a tous durement éprouvés mais notre organisation se réjouit des résultats obtenus, dont les plus importants concernent le renforcement des textes réglementaires de la filière, la mise en place du comité paritaire (Ministère-INTERCOLA), l'opérationnalisation des modalités d'exportation de la noix de cola, la mise en œuvre du circuit de commercialisation, etc.

Nous tenons à dire, une fois encore merci à notre tutelle ; le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, et aux différents Ministères et institutions partenaires du comité paritaire, dont le FIRCA, pour les efforts consentis. Lesquels nous ont permis d'atteindre notre objectif.

Pour l'année 2021, l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la Filière Cola (INTERCOLA) poursuivra sa mission de mise en œuvre du Plan Stratégique et de Développement à l'endroit des acteurs de la Filière Cola.

Je reste convaincu que main dans la main, nous pouvons relever les grands défis de la Filière Cola, afin que 2021 soit une année de stabilité, de sécurité, d'abondance et de prospérité pour tous les acteurs de la filière.

Bonne et heureuse année 2021 à toutes et à tous !

Que Dieu bénisse Notre Chère Côte d'Ivoire !!

2021

Mme KAMBOU Lydie Rachelle, Présidente de l'Alliance des Femmes Entrepreneures et Solidaires de Côte d'Ivoire-Groupe (AFESCI Groupe) :

« La COVID-19 a impacté mais pas empêché nos activités »

Nous étions au salon de l'Agriculture de Paris (SIA) lorsque celui-ci a été brusquement interrompu à cause de la pandémie. Malgré cela, nous sommes restées en Europe pendant 6 mois pour prospector les grandes villes de France, Belgique, Suisse, en vue de capter des partenaires pour l'exportation de nos produits. Au terme de ce long séjour, nous sommes revenues au pays avec des partenaires commerciaux. Au cours de leur séjour en terre ivoirienne, nous nous sommes rendues dans les villes et régions du Bounkani, du Poro et du Gbêkê. Nous avons sillonné ces trois régions pour concrétiser les acquis que nous avons obtenus de notre séjour à l'étranger.



Dans la conduite de nos activités, nous avons le soutien des start-ups qui nous accompagnent pour la promotion de nos produits. De ce fait, nous pouvons affirmer que l'année 2021 s'annonce bien. Surtout avec l'appui de notre partenaire le FIRCA, qui a décidé de nous accompagner afin que nous puissions mettre sur pied une chaîne de distribution en installant des boutiques dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire. Nous pouvons ainsi annoncer que l'année 2021 verra des boutiques qui serviront uniquement des produits locaux transformés. Nous comptons mener une vaste campagne de sensibilisation et de communication auprès de la population pour l'adoption et la consommation effective des produits locaux transformés.

En ma qualité de transformatrice et de valorisatrice des produits du karité, je voudrais à travers ce canal dire encore merci au FIRCA qui accompagne depuis 2016 la Filière Karité. Au nombre de ces actions, cette structure nous a mis à disposition, des concasseuses broyeuses de noix de karité, des rouleaux à karité et des ateliers de renforcement de capacité.

Nous vous disons merci !

2021

BAKAYOKO Mamadou, PCA de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives et acteurs de la Filière Pêche (FENASCOOP-CI) :



« *Nous avons de très bonnes relations avec le FIRCA. »*

Lorsque le nouveau Président du FIRCA a pris fonction, il a effectué des visites aux différents acteurs des filières agricoles, et nous a fait l'honneur de passer nous visiter. La seule question qu'il nous a posée, a été : « comment voulez-vous qu'on vous aide ? ». Notre réponse a été : « Nous aider à assurer le recensement de nos acteurs ». Cela a été fait. Il nous a été mis à disposition la somme de 10.000.000 FCFA pour la sensibilisation et le recensement de nos acteurs.

Contrairement à certaines filières, avec l'avènement de la covid-19, les fonds octroyés par le gouvernement au FIRCA nous ont permis de réaliser 80% de nos activités. Je tiens à remercier le Président du Conseil d'Administration (PCA), le Directeur Exécutif (DE) et l'ensemble du personnel du FIRCA pour l'intérêt accordé à l'activité de la pêche.

Nous attendons beaucoup du FIRCA notamment, le renforcement des capacités de nos acteurs, principalement au niveau des femmes, pour leur permettre d'avoir de la logistique appropriée afin d'assurer convenablement la conservation de nos produits de pêche.

Aux acteurs de la filière, les transformatrices, les mareyeuses, je souhaite mes vœux les meilleurs de santé, de prospérité, de longévité, mais surtout de communion et d'entente entre les uns et les autres.

Que la chaîne de valeurs au niveau de la pêche artisanale puisse bien fonctionner. Que les mareyeuses puissent bénéficier de financement afin de faciliter leurs transactions. Nous pensons qu'en 2021, cela sera réglé.

Que Dieu bénisse notre beau pays ainsi que toutes les personnes qui y vivent.

2021

Mme GNENE OULOU Monique Débora, Présidente de l'Union Nationale des Sociétés Coopératives des Femmes de la Pêche de Côte d'Ivoire (UNSCO-FEPCI) :

« A cause de la COVID-19... les pêcheurs n'avaient plus la possibilité de se rendre en mer »

La COVID-19 a impacté négativement notre activité. Dès l'annonce de cette maladie et vu les décisions du gouvernement, nous avons réaménagé notre programme de travail et notre mode de fonctionnement. C'est sûr que cette maladie a impacté nos activités. Les pêcheurs n'avaient plus la possibilité de se rendre en mer à cause du couvre-feu. Ils y allaient plus tard et en revenaient plus tôt. Cela a fait qu'il y a eu une baisse considérable de production, avec comme conséquence, la régression de nos bénéfiques.



Avec les nouvelles dispositions, nous avons engagé des actions de sensibilisation auprès des acteurs de nos coopératives, surtout dans le district d'Abidjan. Concernant les femmes de l'intérieur, nous avons échangé via téléphone et avons invité nos dames à respecter scrupuleusement les mesures barrières.

Pour nous, 2021 est une année qui nous permettra de réaliser nos vœux. Nous comptons 6 coopératives en notre sein. Pour 2021, nous espérons dépasser ce nombre. Nous espérons aussi obtenir un financement auprès de nos autorités pour assurer une meilleure conservation de nos produits. Toutefois, nous souhaitons vivement que les banques acceptent de financer nos activités par l'octroi de prêts aux femmes. En 2021, nous souhaitons que les femmes marseuses transformatrices de la coopérative arrivent à se prendre véritablement en charge ; parce que ce sont ces dames qui tiennent leurs foyers et scolarisent leurs enfants.

La majorité des femmes du secteur sont veuves, filles mères, divorcées ou déplacées de guerre. Pour 2021, nous souhaitons que toutes les femmes se mettent au travail en menant des activités dignes et rémunératrices de revenu.

Je vous remercie.

COMMENT PORTER UN MASQUE MÉDICAL EN TOUTE SÉCURITÉ

Choses à faire



N'oubliez pas que les masques seuls ne peuvent pas vous protéger contre la COVID-19. Maintenez une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes et lavez-vous régulièrement et soigneusement les mains, même lorsque vous portez un masque.

who.int/epi-win



Choses à éviter



N'oubliez pas que les masques seuls ne peuvent pas vous protéger contre la COVID-19. Maintenez une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes et lavez-vous régulièrement et soigneusement les mains, même lorsque vous portez un masque.

who.int/epi-win



Source : internet

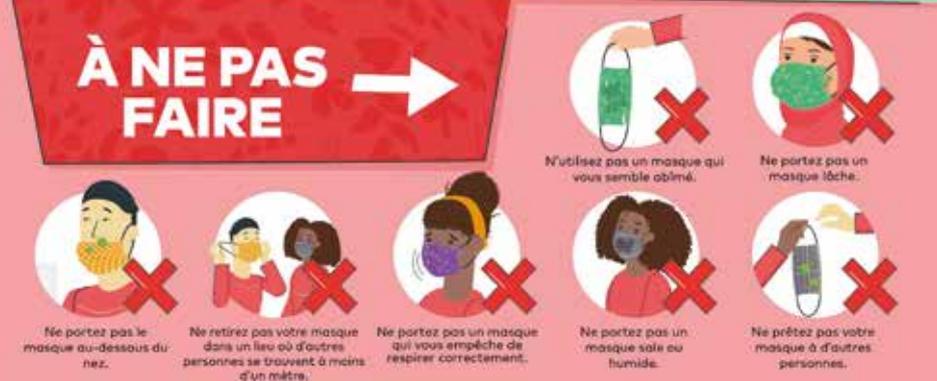
COMMENT PORTER UN MASQUE NON MÉDICAL EN TISSU EN TOUTE SÉCURITÉ

who.int/epi-win

À FAIRE →



À NE PAS FAIRE →



Un masque en tissu permet de protéger les personnes autour de vous. Pour votre propre protection et afin d'éviter de propager la COVID-19, gardez au moins un mètre de distance avec les autres personnes, lavez-vous les mains fréquemment et soigneusement et évitez de vous toucher le visage ou de toucher le masque.

EPI·WIN  Organisation mondiale de la Santé

Source : internet

Le FIRCA en 7 points

1

NOUS SOMMES

Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA),
Personne morale de droit privé de type particulier, reconnue d'utilité publique, régie par la loi n°2001-635 du 9 octobre 2001 et le décret n°2002-520 du 11 décembre 2002.

2

NOTRE MISSION

Le financement des programmes de recherche agronomique et forestière, de conseil agricole et d'appui aux organisations professionnelles agricoles.

3

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Recherche appliquée, Conseil agricole, Appui aux OPA, Formation professionnelle et renforcement des capacités, Etudes d'accompagnement, dans les secteurs végétal, forestier, animal et halieutique.



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

4

NOTRE ORGANISATION

- 1 Assemblée Générale,
- 1 Conseil d'Administration,
- 1 Direction Exécutive,
- 4 Départements technique et fiduciaire,
- 3 Unités autonomes,
- 4 Services autonomes.

5

NOS PARTENAIRES

Le FIRCA assure le rôle d'agence d'exécution technique et fiduciaire de programmes financés ou cofinancés avec les partenaires financiers : Banque Mondiale (WAAPP, PAAC) Union Européenne (ECAFC, PRR, PRO2M), Agence Française de Développement (PARFACI, FADCI), etc.

Le FIRCA mets en œuvre des programmes de développement des filières, en collaboration avec les différentes organisations des filières (Conseil du Café et du Cacao, Conseil du Coton et de l'Anacarde, APROMAC, INTERCOTON, AIPH, ADERIZ, INTERPORCI, IPRAVI, OBAM CI, OCAB) et avec l'aide de partenaires techniques : ANADER, CNRA, CSRS, I2T, etc.

6

NOTRE IMPACT

Depuis 15 ans, la mobilisation des ressources des cotisations professionnelles auprès des filières agricoles pour le financement des programmes de développement et la contribution des partenaires techniques et financiers au financement des projets conventionnés, ont contribué significativement au développement du secteur agricole, aussi bien pour les cultures d'exportation et vivrières, que pour les ressources animales et halieutiques.

7

NOS RESULTATS

747

projets mis en œuvre pour les Filières Agricoles :

Recherche Appliquée	Appui aux OPA	Conseil Agricole
266	169	133
Formation professionnelle et renforcement des capacités		Etudes d'accompagnement
103		76

NOUS JOINDRE



www.firca.ci



firca@firca.ci



[/fircaofficiel](#)



Firca



22 52 81 81



22 52 81 87



Abidjan, Cocody II Plateau, 7^{ème} tranche



01 BP 3726 Abidjan 01